

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2263 - 16 décembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

D'un sommet européen à l'autre...

Les gouvernements aux ordres des banques



M 06189 - 2263 - F: 1,00 €



Changement d'horaires à la SNCF

Au mépris des usagers et des cheminots

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Retraites : Hollande de plus en plus responsable devant le patronat
- Le Parti socialiste et le vote des étrangers
- Le vote des étrangers dans l'Union européenne
- p. 5 ■ Sommet de Bruxelles : l'austérité pour les peuples
- Chèque en blanc aux spéculateurs
- p. 6 ■ Les comptes arrangés de la campagne présidentielle de 1995
- L'État prétend s'occuper des mal-logés en les jetant à la rue
- Relogement et gilets pare-balles
- p. 7 ■ Comité d'entreprise de la RATP : la Cour des comptes et son rapport
- Areva : non aux suppressions d'emplois !
- p. 16 ■ "Produire français", "acheter français", démagogie et poudre aux yeux
- Huit millions de personnes n'ont pas les moyens de se chauffer

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Russie : le régime "d'escrocs et de voleurs" et ceux qui le contestent
- États-Unis : pour la liberté de Mumia Abu-Jamal
- Belgique : contre les suppressions d'emplois à ArcelorMittal
- La conférence de l'ONU sur le réchauffement climatique
- Syrie : l'opposition ne se laisse pas briser

Il y a trente ans

- p. 10 ■ Le coup d'état antiouvrier de Jaruzelski

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Hôpital Saint-Antoine - Paris
- Amazon-Ormes près d'Orléans
- Sodimédical-Plancy-l'Abbaye (Aube)
- p. 12 ■ PSA-Mulhouse
- Société Générale - Paris La défense
- Préciturn-Thiers
- p. 13 ■ SNCF, le changement d'horaires du 11 décembre, le grand bazar
- Technicentre SNCF-Oullins
- p. 14 ■ CFA Bâtiment-Clermont-Ferrand
- Jacquet-Brossard-Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)
- AAE de Dunkerque
- p. 15 ■ Chantiers de l'Atlantique-STX-Saint-Nazaire, les travailleurs sous-traitants se mobilisent
- Lagassé-Douarnenez (Finistère)
- Continental : pour la confirmation de la relaxe de Xavier Mathieu

• « Pentagone français »

Le groupe Bouygues bétonne sa défense

Une information judiciaire pour corruption, favoritisme et trafic d'influence a été ouverte en février dernier sur les conditions d'attribution de la construction du nouveau ministère de la Défense, le « Pentagone à la française ». Selon *Le Canard enchaîné*, un haut cadre du ministère de la Défense aurait transmis à la société Bouygues le cahier des charges, lui permettant ainsi d'avoir la primeur de certaines informations

dans le dos de ses concurrents et de remporter cet énorme marché : 300 000 mètres carrés de bureaux prochainement édifiés dans le XV^e arrondissement de Paris.

Le contrat décroché lui garantit, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) exceptionnel, le versement d'une redevance annuelle comprise entre 100 et 150 millions d'euros pendant vingt-sept ans. Soit un pactole garanti de 2,7 à

4 milliards d'euros pour s'occuper de tout : de la construction bien sûr, mais également de l'entretien et de la maintenance des bâtiments, des réseaux informatiques, des services divers comme le jardinage, la restauration, le nettoyage et le gardiennage.

Pour l'instant, le groupe Bouygues dément toute implication dans cette affaire de corruption et se déclare surpris : « En général, nous sommes

informés d'une telle procédure. »

Il est vrai qu'à la lumière des relations qui existent entre le PDG du groupe Bouygues et son obligé de président de la République, on peut comprendre leur surprise. Quand on accepte d'être le parrain du fils Sarkozy, cela devrait impliquer quelques menus avantages, comme celui de pouvoir se passer, pour les bonnes affaires, des petits intermédiaires.

Bertrand GORDES

La politesse selon Guéant

« Les étrangers devraient respecter ce qui fait l'art de vivre français, comme les civilisés, la politesse, la gentillesse » : voilà ce qu'a osé lancer le ministre de l'Intérieur Claude Guéant dimanche 11 décembre, à la télévision.

Entendre ces mots de la bouche de Guéant, on croit rêver ! Lui qui se consacre à faire expulser les immigrés, trop souvent sans ménagement, qui les insulte à longueur de temps en assimilant immigrés et délinquants, marchant

en cela dans les pas de son maître à penser Sarkozy, qui les traitait de « racaille » ou se montrait un modèle de politesse en lançant un « Casse-toi, pauvre c... » à un contradicteur. Et pour faire bonne mesure, Guéant a ajouté qu'il respectait « les traditions françaises d'accueil des persécutés qui viennent du monde entier ».

Ni civil, ni poli, ni gentil, le ministre est en plus hypocrite et menteur.

N. M.



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | Lutte de Classe |
|---|----------------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Aucune solidarité avec nos exploiters !

Les sommets européens censés se pencher sur le sort de l'euro et de l'Union européenne se succèdent et se répètent. Pas moins d'un par mois en moyenne depuis deux ans.

Sarkozy, qui joue avec Merkel les premiers rôles, nous explique avant l'ouverture de chacune de ces réunions qu'il s'agit de celle de « la dernière chance ». Puis le même Sarkozy nous annonce, en prenant des poses, qu'il a dû batailler ferme, des nuits durant, pour imposer aux autres chefs de gouvernement de l'Union européenne un accord qui, enfin, mettrait fin à la tempête financière secouant ce que l'on appelle « les marchés ». Mais il suffit d'attendre quelques jours, voire quelques heures, pour que le laborieux échafaudage s'écroule. Et tout est à recommencer. Il en a été ainsi du dernier sommet qui s'est tenu à Bruxelles le 9 décembre dernier.

À quoi peut donc bien servir ce feuilleton à épisodes ? À rassurer les marchés, nous dit-on. Mais ces marchés ou, pour dire les choses plus clairement, les banques et les institutions financières qui orchestrent la spéculation ne sont nullement inquiets. C'est même en toute sérénité qu'ils organisent, à l'aide d'outils informatiques les plus performants, de logiciels sophistiqués, cette chasse aux profits. Un jour ils spéculent sur les matières premières, y compris les produits alimentaires de toute première nécessité comme le blé ou le riz, quitte à affamer des populations entières. Puis ils jettent leur dévolu sur les monnaies. Actuellement, ils misent sur la dette des États. Sur quoi, demain ?

En fait, ces spéculateurs de haut vol n'ont aucun état d'âme. Pourquoi, du reste, seraient-ils anxieux, puisque les États sont là, attentifs, prêts à venir à leur secours au cas où les opérations qu'ils ont engagées tourneraient mal ? Ainsi, par exemple, l'accord dont a accouché le dernier sommet de Bruxelles a pris soin de préciser que les banques n'auraient pas à assumer les dettes souveraines douteuses, c'est-à-dire à prendre à leur charge les dettes d'un État qui ne pourrait plus rembourser ses créances. Une fois de plus, les mal-

teurs n'auront pas à payer les conséquences de leur forfait. Ce n'est pas nouveau. Mais il est significatif que l'un des rares engagements pris par ce sommet a été de réaffirmer que les spéculateurs pourront continuer à s'en donner à cœur joie.

Cette prétendue inquiétude des marchés n'est donc qu'un bobard, pour nous faire avaler l'idée que le sort de toute la population serait lié à la prospérité des banques. Ou, pour dire les choses crûment, qu'il faudrait que la population laborieuse continue à se serrer la ceinture pour que les banquiers et les industriels, qui participent tout autant à la spéculation en plaçant les milliards qu'ils ont en réserve, continuent à s'enrichir.

Ainsi les politiciens de droite, de Le Pen à Sarkozy, comme ceux de gauche, tel Hollande, expliquent chacun à sa façon que le sort des travailleurs serait lié à celui de nos exploiters et que nous serions embarqués sur un même bateau. Sauf que, sur ce bateau, il y a ceux de l'équipage, qui rament pour le faire naviguer, et ceux qui se prélassent sur les ponts des première classe.

Il nous faut refuser le chantage à cette fausse solidarité, qui signifie l'austérité pour nous et plus de profits pour les exploiters. L'urgence, dans cette période, c'est de défendre nos emplois et nos salaires, en luttant pour imposer l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire.

Pour que les salaires ne soient pas écrasés par l'augmentation des prix qui va en s'accéléralant, il faut exiger la mise en place de leur indexation sur les prix, l'échelle mobile des salaires.

Il faudra imposer l'abolition des lois qui protègent le secret des affaires, qui camouflent toutes les magouilles des patrons contre les salariés et les consommateurs.

Ces exigences vitales ne se réaliseront pas par le vote, mais par une lutte massive, large, déterminée. C'est cela qu'il faut préparer si nous ne voulons pas être les dindons de leur farce électorale.

• Après la journée du 13 décembre

Face à la crise, une riposte plus que jamais indispensable

La journée du 13 décembre, à laquelle appelaient les confédérations CGT, CFDT, UNSA, FSU et Solidaires, aura montré, à travers près de deux cents rassemblements organisés dans tout le pays, que bien des travailleurs entendaient exprimer leur opposition à la politique du gouvernement, visant à faire payer la crise au monde du travail et aux couches populaires.

Cependant, il a fallu que les militants montrent bien de la détermination pour permettre à cette opposition de s'exprimer, vu la tiédeur des appels et des prises de position des dirigeants des centrales. Il n'y avait en effet rien de mobilisateur dans la position de François Chérèque, qui considérait que l'heure n'était pas aux grèves

ni aux manifestations, mais aux demandes « d'explications », ni dans celle de la CGT, qui appelait à « un temps fort » sans que soit véritablement envisagée une riposte d'ampleur, à la mesure des coups portés contre les travailleurs, les retraités, les chômeurs.

Le jour même, les dirigeants

des centrales avaient le commentaire plutôt en berne pour qualifier la « mobilisation moyenne », « pas à la hauteur de [leurs] attentes » ou la « journée d'information destinée à sensibiliser les salariés aux difficultés », comme s'ils ne l'étaient pas déjà largement. Il n'empêche qu'aux travailleurs et militants rassemblés parfois à plusieurs centaines ou plusieurs milliers, à ceux qui ont répondu à un mot d'ordre de grève lancé localement et à ceux qui n'ont pu manifester faute d'appel, les dirigeants des centrales ne proposent, pour l'instant, que leur

participation en janvier prochain à un énième sommet sur l'emploi organisé par ce même gouvernement qui aligne les plans d'austérité.

On voit même Chérèque, au nom de la CFDT, appeler à résorber la dette et à en faire « une priorité des politiques budgétaires », justifiant la « nécessité de faire des économies ». Mais ce qui doit être à l'ordre du jour, ce sont les revendications communes de la classe ouvrière et des couches populaires, pour ne pas payer les conséquences de la crise du système financier.

Le mécontentement et

l'inquiétude sont profonds et il faudra donc qu'ils s'expriment autrement que par une rencontre polie entre « partenaires sociaux » et gouvernement. Face à la volonté des capitalistes et des gouvernements de faire payer leur crise aux salariés, aux chômeurs, aux retraités, par la baisse continue du pouvoir d'achat et les suppressions d'emplois, il faudra une lutte collective déterminée. Et tous les travailleurs, tous les militants ne peuvent que s'y préparer.

Viviane LAFONT

• Retraite

Hollande de plus en plus responsable... devant le patronat

Interrogé sur RTL le lundi 12 décembre, François Hollande a déclaré à propos de la retraite à 60 ans : « *Ceux qui ont commencé leur vie professionnelle à 18 ans, qui ont 41 années de cotisation... 42 ans, pourront partir à 60 ans. Ceux qui n'ont pas leur durée de cotisation ne le pourront pas. Après, il y aura une négociation, parce qu'il faudra bien revenir sur la réforme des retraites.* »

Lors des primaires socialistes, Hollande était resté dans le flou. Il semblait suivre le programme du PS, qui affirme sur un ton décidé que relever l'âge de départ en retraite au-delà de 60 ans « *constituerait une injustice* », tout en envisageant, mais sans le claironner, la possibilité d'une hausse des annuités et d'une augmentation des cotisations salariales, et pas seulement patronales. Mais, de glissement en glissement, Hollande en est déjà aux 42 ans de

cotisation et renvoie même le problème des métiers pénibles à une réforme ultérieure.

Quant à l'immense majorité des travailleurs, ils n'ont rien à attendre du candidat du Parti socialiste : pour tous ceux et surtout toutes celles qui ont eu

des carrières « à trous », pour les moins de 25 ans et les plus de 50 ans qui sont les plus touchés par le chômage, la retraite signifiera une baisse de revenus de plus en plus insupportable.

Le projet socialiste était déjà, sur le fond mais de façon

un peu enveloppée, la continuation du plan Fillon. Hollande met les pieds dans le plat et le revendique : un candidat, affirme-t-il, ne prend dans le projet d'un parti que « *ce qui lui paraît essentiel* » et ne prend d'engagement que « *devant le*

pays ». Mais visiblement, le pays que Hollande prend en considération est fait de ceux, grand patronat et banquiers, qui veulent faire peser sur la population toutes les conséquences de la crise qu'ils ont provoquée.

Sylvie MARÉCHAL

• Des choix instructifs

Austérité en Corrèze

François Hollande a présenté vendredi 2 décembre un plan d'austérité concernant la Corrèze, département dont il préside le Conseil général depuis 2008.

Entre les économies et les hausses d'impôts, ce plan d'économies se chiffre à 11,5 millions d'euros, pour un budget total de 330 millions. Cette rigueur est imposée, d'après Hollande, par le désengagement de l'État,

l'endettement de 300 millions laissé par ses prédécesseurs de droite et par la promesse d'une subvention gouvernementale, octroyée à condition que le département se serre la ceinture.

Les choix de Hollande pour trouver les millions nécessaires sont instructifs : il y a d'abord une hausse des impôts dépendant du département, sur le foncier bâti et sur les permis de construire.

Mais il y a surtout la suppression de la gratuité des transports scolaires. D'après une estimation, le transport d'un enfant scolarisé coûtera désormais aux familles entre 50 et 250 euros par an. Autre mesure sociale diminuée : l'aide de 1 000 euros accordée pour la garde d'enfant ne sera plus versée aux parents imposables. Enfin, s'agissant du personnel départemental, le vice-président socialiste

chargé des finances a promis qu'il n'y aurait « *aucun plan social* », mais que « *chaque remplacement sera étudié au cas par cas* ». Autrement dit, la diminution des effectifs est programmée.

Comme l'a dit Hollande lui-même : « *Je vis au niveau de la Corrèze ce que j'aurais peut-être à vivre au niveau de l'État.* »

Bertrand GORDES

• Le Parti socialiste et le vote des étrangers

De demi-propositions en quarts de mesures

Le Sénat a adopté le texte présenté par le Parti socialiste sur le droit de vote aux élections municipales des étrangers n'appartenant pas à l'Union européenne. C'était prévisible, la gauche étant désormais majoritaire dans cette assemblée.

Mais pour que ce texte devienne une loi, il faudrait encore qu'il soit approuvé par l'Assemblée nationale, ce qui semble perdu d'avance avec une majorité de droite qui fait de la xénophobie son fonds de commerce.

Il serait effectivement normal qu'un étranger qui réside en France, participe à la

création des richesses du pays par son travail, ses impôts, ses cotisations sociales et aussi par sa consommation, puisse voter et être élu à toutes les élections. Une majorité de pays européens appliquent déjà ce droit depuis des années, au moins pour les élections locales, et même depuis près de cinquante ans pour l'Irlande!

On pouvait espérer qu'en présentant ce texte, tout en sachant qu'il n'avait aucune chance d'être adopté à l'Assemblée nationale, le Parti socialiste et les Verts en aient fait une question de principe, pour affirmer leur solidarité avec une fraction de la population qui n'a pas les mêmes droits que les

autres habitants du pays. Mais le PS n'a même pas eu l'audace de défendre un principe égalitaire, puisque son projet de loi ne propose de donner le droit de vote aux étrangers qu'aux élections municipales, ainsi que la possibilité d'être élus conseillers municipaux, mais pas d'être élus maires. Et puis, il y a le précédent de Mitterrand : ce point faisait partie des 110 propositions pour l'élection présidentielle de 1981, et il l'a enterré une fois élu, sous prétexte que les Français n'étaient pas mûrs pour l'accepter.

Il semblerait qu'à travers ce texte le PS ait cherché un sujet sur lequel il pouvait se démarquer de la droite réactionnaire



et apparaître malgré tout un peu de gauche, au moment où tout laisse prévoir qu'un éventuel président de la République socialiste, Hollande en l'occurrence, mènera la même politique que mène actuellement

Sarkozy. Et pourtant, même sur de telles propositions, le PS ne peut s'empêcher de se limiter à des demi-mesures. Qu'est-ce que ce sera une fois au pouvoir?

Marianne LAMIRAL

Le vote des étrangers dans l'Union européenne

Depuis le traité de Maastricht de 1992, tous les citoyens d'un pays de l'Union européenne peuvent se présenter aux élections municipales et européennes dans un autre État membre. Mais pour les étrangers extra-communautaires, la situation varie selon les pays.

Dix pays, dont la France, l'Allemagne et l'Italie, dénie tout droit de vote aux étrangers

extra-communautaires.

À l'opposé, en Irlande, ce droit leur a été accordé dès 1963 pour les scrutins locaux sous condition de résidence. Les étrangers peuvent aussi y être élus et, depuis 1985, les citoyens britanniques peuvent voter aux élections législatives.

Dans douze autres pays (Pays-Bas, Belgique, Hongrie, Estonie, etc.), les étrangers peuvent voter aux élections

locales sous condition d'y résider depuis une période variant de deux à cinq ans, selon le pays. Mais en Grèce la loi votée en mars 2010 est suspendue en l'attente d'une décision du Conseil constitutionnel.

Dans trois pays, l'Espagne, le Portugal et la République tchèque, le vote des résidents étrangers est lié à un accord de réciprocité avec leur pays d'origine. C'est ainsi qu'en Espagne,

des citoyens originaires de pays hispanophones d'Amérique latine peuvent voter aux élections locales, mais pas les Marocains, qui sont pourtant 800 000 à y vivre. Le Portugal a en outre des accords privilégiés avec le Brésil et le Cap-Vert : les citoyens originaires de ces pays peuvent voter aux élections locales, régionales et législatives. Quant à la République tchèque, ce droit est

pour l'instant fictif puisqu'elle n'a signé aucun accord.

Au Royaume-Uni, les étrangers venant d'un pays du Commonwealth, vestige de l'ancien Empire britannique, ont seuls le droit de vote, mais avec des conditions de résidence si contraignantes que cela en restreint fortement le nombre.

M.L.

• Sommet de Bruxelles

L'austérité pour les peuples, des milliards d'euros pour les banquiers

Pour Sarkozy, interrogé par les journalistes dans *le Monde* du 13 décembre, le sommet des chefs d'État européens réuni à Bruxelles quelques jours auparavant « marque une étape décisive vers l'intégration européenne » et « crée les conditions du rebond et de la sortie de crise ». Sauf que ce n'est pas le premier sommet de ce type, et qu'à chaque fois il avait, selon Sarkozy, créé les conditions pour en sortir.

À Bruxelles, 26 des 27 États européens – sans la Grande-Bretagne, qui a décidé de faire cavalier seul – se sont mis d'accord pour renforcer leur « discipline budgétaire » : il s'agit d'encadrer le déficit budgétaire et l'endettement des États de la zone euro, avec la possibilité de sanctions financières pour les États qui ne les respecteraient pas. Ce type de règles existe en fait depuis l'origine de la monnaie unique. Elles ont été formalisées dans un Pacte de stabilité et de croissance.

Ce qui est nouveau dans le projet de nouveau traité concocté entre Merkel et Sarkozy, c'est d'une part l'obligation pour les États d'intégrer à leur



Constitution l'engagement de limiter leur déficit budgétaire – c'est la fameuse règle d'or – et d'autre part le caractère automatique des sanctions à l'encontre des États qui ne la respecteraient pas.

On sait ce que cela implique : les gouvernements européens sont tous d'accord quand il s'agit de faire payer leurs populations par le biais de plans d'austérité à répétition, tandis qu'ils consacrent des sommes énormes, et de plus en plus, à aider les banquiers spéculateurs.

Tandis que les chefs d'États européens se réunissaient à

Bruxelles, la Banque centrale européenne de son côté annonçait une série de mesures destinées à venir en aide aux banques.

Elle annonçait que son taux directeur – celui qu'elle fait payer aux banques –, déjà abaissé de 1,5 % à 1,25 % en novembre dernier, serait porté à 1 %. Les banques pourront désormais lui emprunter à ce taux des montants illimités pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans, au lieu de treize mois jusqu'à maintenant. Elle a annoncé aussi qu'elle acceptera en garantie de ces prêts des titres de moins bonne qualité, voire

pourris (c'est-à-dire qui ne seront jamais remboursés). Enfin elle a annoncé que, pour la première fois de son histoire, elle diminuait de 2 % à 1 % le montant des dépôts que les banques sont tenues de déposer auprès de la BCE.

Ces cadeaux aux banquiers auraient pour but de les encourager à continuer à financer les entreprises, grandes et petites, et de les inciter à acheter les obligations émises par les États européens. Autrement dit la BCE finance les banques pour que celles-ci fassent ce qu'elle n'a pas le droit de faire directement. Mais qui contrôlera

ce que les banquiers feront des milliards d'euros ainsi mis à leur disposition ?

Depuis 2008, les dizaines de milliards qu'ils ont reçus des États et des banques centrales et qu'ils n'ont jamais cessé de recevoir ont surtout alimenté la spéculation sur les marchés financiers, et finalement aggravé la crise. Et il n'y a pas de raison qu'ils procèdent autrement aujourd'hui. Même s'ils savent qu'ils conduisent la société à la catastrophe. Mais après eux le déluge !

Jean-Jacques LAMY

Chèque en blanc aux spéculateurs

Pour satisfaire les marchés financiers et « sauver l'euro », les gouvernements européens sont censés mettre suffisamment d'argent sur la table pour leur montrer que, en cas de défaillance d'un ou plusieurs États européens, les autres viendront à son aide.

Le problème, c'est que les États européens sont eux-mêmes tous surendettés, ce qui limite leurs possibilités d'emprunts, et que les dix-sept États de la zone euro ont du mal à se mettre d'accord quand il s'agit de solidarité financière entre États.

Le sommet de Bruxelles, si l'on en croit les commentaires relevés depuis par la presse, aurait été encore insuffisant et aurait déçu les attentes des « investisseurs ».

D'abord, il ne fut pas question, en tout cas officiellement, du rôle de la Banque centrale européenne (BCE). Sarkozy, qui souhaite qu'elle vienne directement au secours des États en difficulté en rachetant sans

limite leurs obligations, se serait heurté à nouveau au refus de Merkel et des dirigeants de la Banque centrale elle-même. Cela dit, ils ont quand même accepté, hypocritement, que les banques centrales des États de la zone euro prêtent 200 milliards d'euros au FMI pour qu'il les prête ensuite aux États européens qui en auront besoin, ce qui est beaucoup plus compliqué mais revient un peu au même. Mais les apparences sont sauves.

Les chefs d'État ont aussi décidé d'avancer d'un an la mise en place du Mécanisme européen de solidarité (MES), qui doit prendre le relais du Fonds européen de stabilité financière, pour venir en aide aux États de la zone euro en difficulté : il devra entrer en action, en principe, en juillet 2012 au lieu de juillet 2013 comme prévu lors de sa création en mai 2011. Ce fonds sera doté de 80 milliards d'euros de capital, et pourra distribuer, comme c'était prévu à l'origine, 500 milliards de prêts. Sarkozy, selon la presse, aurait

souhaité augmenter ses capacités d'intervention financière. Mais il se serait heurté, là encore, au refus de Merkel, moins soucieuse que lui sans doute du sort des banques françaises, très investies en Grèce et en Italie. « C'est la partie décevante de l'accord de Bruxelles », commente la presse... française.

Les banques européennes, elles, ne risquent pas d'être déçues. Bien au contraire.

Alors que la première version du Mécanisme européen de solidarité de mars 2011 prévoyait une participation automatique des créanciers en cas de restructuration de la dette d'un État, cette obligation a disparu dans la nouvelle version : le sommet de Bruxelles a décidé que le « secteur privé » – autrement dit les banquiers et les assureurs créanciers des États européens – ne sera plus mis à contribution en cas de restructuration de la dette d'un État, comme ce fut le cas avec la Grèce. Cet engagement figurera même en préambule du nouveau traité. Une façon de signer aux banques, par avance,

un chèque en blanc : quoi qu'il arrive, et quoi qu'elles fassent, elles n'y perdront rien, ce sont

les États, c'est-à-dire les classes populaires, qui paieront.

J.-J. L.

• Chez les voraces Seillière se sucre encore

Héritier et chef de file de la dynastie de Wendel, capitalistes depuis Louis XV, le baron Ernest-Antoine Seillière est une sorte de commerçant. Il achète pour le compte de la famille puis revend des entreprises, en tout ou en partie. Et il n'oublie pas sa petite commission car, chacun le sait, tout travail mérite salaire.

Ainsi, sur les 300 millions d'euros de bénéfices dégagés par une opération conclue en 2008, le baron s'en était octroyé semble-t-il cinq, déclarés au titre de plus-value. Las, le fisc considère qu'il s'agissait d'un salaire et que la déclaration de Seillière était entachée de mauvaise foi. En vertu de quoi ce dernier serait obligé de verser 40 % de la somme perçue à l'époque. Ce

qui lui laisse quand même de quoi voir venir.

Le baron ainsi redressé proteste... contre la violation du secret fiscal et la mise en place publique de ses petits malheurs. Les gazettes financières s'inquiètent de l'éventuelle disgrâce fiscale qui frappe la famille de Wendel, les services de l'État faisant en général preuve de plus de mansuétude à l'égard de ce type de contribuable.

Les gens du commun, quant à eux, ne s'étonnent plus depuis longtemps de voir les parasites tricher avec leurs propres lois et de constater que les plus-values financières sont moins imposées que les salaires.

Paul GALOIS

• Les comptes arrangés de la campagne présidentielle de 1995

Leur « démocratie » en action

Sur la piste des pots de vin versés dans des affaires de ventes d'armes au Pakistan et à l'Arabie Saoudite dans les années 1990, les juges sont remontés jusqu'aux comptes de campagne du candidat Balladur, lors de l'élection présidentielle de 1995. Il apparaît désormais clairement que dix millions de francs se sont retrouvés à l'époque dans les caisses de Balladur, sans aucune mention d'origine.

Ce dernier, pour toute défense, avance que ses comptes avaient été à l'époque certifiés par le Conseil constitutionnel. Arguant du secret des délibérations, l'actuel président de cet organisme, Jean-Louis Debré, a refusé de laisser les juges accéder aux archives des délibérés des « sages » sur les comptes de campagne.

Mais un membre du Conseil de l'époque semble retrouver peu à peu la mémoire. Jacques Robert, juriste, membre du Conseil constitutionnel de 1989 à 1998, raconte aujourd'hui que les rapporteurs des comptes ont demandé par trois fois à Balladur de justifier les dix millions de francs autrement que par la vente de tee-shirts à son effigie. Aucune réponse ne leur fut apportée. Roland Dumas, ex-ministre et ami de Mitterrand, président du Conseil constitutionnel

en 1995, avait donc demandé aux rapporteurs d'arranger les comptes de Balladur de façon à les rendre conformes. Ce qu'ils firent, en s'y reprenant à deux fois tant la tâche était rude, même pour des experts. Dumas aurait convaincu ses collègues de valider ce maquillage en affirmant que retoucher les comptes de Balladur aurait conduit obligatoirement à refuser ceux de Chirac, pas beaucoup plus nets, et donc à annuler l'élection de ce dernier, chose impensable.

Dans un livre de souvenirs, Dumas écrit qu'il avait « *pensé que la France serait dans un tel désarroi, compte tenu des passions qui existaient à ce moment-là, qu'il n'était pas raisonnable que nous nous opposions au vote des Français* ». Ce qui corrobore les souvenirs de Jacques Robert et les soupçons des juges.



Balladur, lors de sa campagne.

Signalons que pendant qu'ils jetaient un voile pudique sur les dix millions en trop de Balladur, les « sages » prenaient moins de pincettes avec les comptes d'Arlette Laguiller. Tout en indiquant que les comptes de notre candidate étaient en ordre et que leur montant atteignait à peine le tiers du maximum de ce que l'État pouvait rembourser, ils refusèrent d'en rembourser une partie, soit six millions de

francs. Leur argutie était que cette somme avait été dépensée par Lutte Ouvrière et non pas par sa candidate ! Et leur jugement fut sans appel.

Ainsi va leur démocratie. Les candidats riches sont blanchis, quelle que soit la provenance de leurs fonds. Une candidate communiste révolutionnaire qui a eu le toupet de passer la barre des 5 % se voit infliger une amende de six millions de

francs. Et les « sages », droite et gauche unies, couvrent le tout du manteau de la loi, de la justice et de la Constitution au nom de la sacro-sainte stabilité de l'État.

Car derrière leurs pitoyables magouilles, c'est bien cela l'enjeu : la pérennité d'un État chargé de défendre le vol généralisé sur lequel se fonde la société capitaliste.

Paul GALOIS

• Saint-Denis

L'État prétend s'occuper des mal-logés en les jetant à la rue

La préfecture de Seine-Saint-Denis a ordonné à une semaine d'intervalle l'évacuation de deux immeubles squattés depuis des années. Ainsi, le 30 novembre, en pleine trêve hivernale, neuf familles – quarante adultes et treize enfants – étaient réveillées au petit matin et jetées dehors sans avoir le temps d'emporter leurs biens.

Celles qui avaient des enfants se sont vu proposer un logement provisoire dans un hôtel social. Les autres sont aujourd'hui sans toit. Ces familles vivaient dans cet immeuble insalubre, peuplé de rats, ouvert à tous vents, parfois depuis treize ans sans que la préfecture ne s'en inquiète. Mais pour tous, cette évacuation est un drame : les enfants scolarisés à Saint-Denis ne vont plus à l'école

Inquiets de voir leurs semblables ainsi jetés sans ménagement à la rue, les familles d'un autre immeuble squatté se sont rendues immédiatement à la sous-préfecture pour connaître leur sort. Ce squat a une histoire, étant devenu le symbole de la lutte contre l'insalubrité. Victimes d'un incendie en 2004, les habitants s'étaient mobilisés pour ne pas être jetés à la rue. La municipalité avait alors engagé des travaux dans

l'immeuble pour le sécuriser. Aidés par cette dernière, les résidents avaient livré une bataille victorieuse pour obtenir le logement prioritaire des familles dont les enfants avaient été victimes du saturnisme. Pour les autres, la préfecture s'était engagée en 2008 à reconsidérer avec bienveillance leurs demandes de régularisation et il était établi que l'évacuation de l'immeuble ne se ferait pas sans logement. Mais les négociations ont été rompues en juillet. Quand la sous-préfète a reçu les délégués, elle a refusé de reprendre les négociations. Et le lendemain, à 6 h 30, l'immeuble était cerné par la police et les trente habitants, dont sept enfants, étaient évacués sans ménagement. Les familles avec enfants ont été à leur tour relouées à l'hôtel, au Blanc-Mesnil. Les autres doivent trouver des solutions.

Pour justifier leur décision, les autorités ont le culot de s'abriter derrière le drame de Pantin, où un immeuble insalubre a brûlé en septembre dernier, entraînant la mort de six personnes. Mais la préfecture comme le gouvernement ont laissé et laissent sans le moindre état d'âme des

immeubles entiers se délabrer, des marchands de sommeil véreux profiter des sans-papiers et des mal-logés en leur faisant payer le prix fort pour des logements vétustes. Ils jettent ces familles à la rue dans le froid, les condamnant à vivre dans des conditions encore pires.

Ces expulsions ont

provoqué une véritable émotion dans la ville. La FCPE en particulier a mobilisé dans les écoles des enfants expulsés et, samedi 10 décembre, 300 personnes manifestaient dans les rues pour dénoncer cette hypocrisie et exiger un relogement de toutes les familles.

Correspondant LO

• Du relogement aux gilets pare-balles Les bonnes idées de madame la ministre

Ceux qui ne s'endorment pas au spectacle des échanges à fleurets mouchetés des députés et des ministres au cours des séances de l'Assemblée nationale ont toutefois peu de chances d'avoir remarqué que, lors de la deuxième séance du vendredi 2 décembre, la ministre du Budget, Valérie Pécresse, a fait preuve d'un insondable mépris pour les mal-logés.

Elle a en effet ce jour-là soutenu un amendement – n°439 – proposant de prélever deux millions d'euros sur les excédents du FARU, le Fonds d'aide au relogement d'urgence.

Dans quel but ? Les affecter aux organismes qui tentent de trouver, tant bien que mal, un toit aux sans-abri, comme il l'aurait fallu pour empêcher, l'hiver dernier, 388 personnes de mourir de froid ? Non, il s'agissait de « soutenir les communes pour l'acquisition de gilets pare-balles destinés à équiper les polices municipales » !

Même le député UMP Gilles Carrez, rapporteur des finances, s'est montré choqué de cet étrange changement d'affectation. Insistante, la ministre a alors argué que cinq millions d'euros restaient inemployés sur le FARU, ne

seraient pas dépensés d'ici à fin décembre, et que donc... autant valait les utiliser pour ces gilets pare-balles !

Voilà comment on apprend, incidemment, que des millions dorment sans avoir été utilisés dans le budget du relogement d'urgence, ce qui doit réjouir les 3,6 millions de personnes non ou très mal logées dans ce pays, mais aussi qu'une ministre, ex-députée d'une riche circonscription des Yvelines, ne voit pas le problème à les détourner en cadeaux à certains maires aux préoccupations sécuritaires.

Viviane LAFONT

• Comité d'entreprise de la RATP

La Cour des comptes et son rapport mal intentionné

Les accusations, très médiatisées, portées à l'encontre de la gestion du Comité d'entreprise (CE) de la RATP par un rapport de la Cour des comptes interviennent après celles concernant les CE d'EDF, GDF, la SNCF, Air France, France Télécom ou d'autres encore.

Cette concomitance n'est évidemment pas le fruit du hasard mais plutôt le reflet d'une campagne menée aujourd'hui par ceux qui jugent trop importants les moyens financiers dont disposeraient les syndicats, en tout premier lieu la CGT. Les termes « considérable » ou « démesuré », employés par la Cour des comptes pour caractériser le budget du CE de la RATP ont été choisis pour bien souligner les prétendus cadeaux dont celui-ci bénéficierait, alors que la somme allouée correspond à moins de 100 euros par mois et par salarié; un salaire différé en quelque sorte, servant essentiellement à la restauration et aux congés pour les 44 000 travailleurs de la régie des transports.

Pour l'heure personne ne demande une diminution des sommes dont disposent les

CE, seulement plus de contrôle et de transparence afin d'éviter des malversations, supposées ou réelles. Mais derrière se dessine évidemment tout autre chose: une campagne visant à dénigrer aux yeux de l'opinion les travailleurs « privilégiés » des grandes entreprises qui bénéficieraient d'avantages « extraordinaires » et se permettraient de surcroît de « prendre le pays en otage » lors des grèves.

Une enquête parlementaire sur le financement des organisations syndicales (de salariés et patronales) listait avec envie l'ensemble des financements dont disposent les syndicats, en particulier les syndicats de salariés. Mais finalement ce rapport ne serait pas rendu public, certainement pour ne pas embarrasser les organisations patronales, en particulier l'UIMM, le patronat de la

métallurgie, englué il y a peu dans un scandale financier jamais élucidé.

La CGT-RATP accusée

Au CE-RATP, la CGT est majoritaire mais cogère avec d'autres syndicats les 27 restaurants et centres de vacances. L'affaire a évidemment fait grand bruit parmi les agents, dont certains voulaient des explications que bien souvent les militants syndicaux et a fortiori les syndiqués ne pouvaient apporter, si bien que, parmi ces derniers, beaucoup en voulaient au syndicat de les avoir mis dans l'embarras.

Certains reproches, comme celui de ne pas procéder par appel d'offres pour choisir les fournisseurs, ne sont absolument pas fondés. Un syndicat ne devrait en aucun cas choisir une entreprise qui, pour être moins chère, pressurerait davantage ses travailleurs. Les syndicats qui reprochent à juste titre ce genre de pratiques au patronat, en particulier dans le choix des

sous-traitants, ne peuvent agir ainsi, quitte à ne pas respecter certaines règles qu'on voudrait leur imposer.

Mais parmi les reproches formulés par la Cour des comptes, d'autres gênent beaucoup plus les militants, comme l'accusation de doubles facturations ou de détournements de fonds et de biens. Faut-il un renforcement des contrôles comme le préconise la Cour des comptes? Certainement, mais tout dépend par qui. Mais ces contrôles, si ce n'est la gestion des œuvres sociales elle-même, devraient être exercés par tous les travailleurs volontaires pour cette tâche, sans que les militants syndicaux prennent tout en charge comme cela se passe aujourd'hui.

Les CE: un choix du patronat

Lorsque les CE furent créés à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait pour les représentants de la bourgeoisie d'associer les syndicats

ouvriers aux tâches de la reconstruction en contrepartie de la gestion d'œuvres sociales. Cette politique de collaboration de classes s'est depuis maintenue, voire développée, au point que dans certaines entreprises la majeure partie de l'énergie déployée par les militants syndicaux concerne cette gestion et non pas l'organisation et la défense des intérêts des travailleurs. Et on en arrive à cette aberration que c'est la bourgeoisie ou certains de ses représentants qui montrent du doigt des agissements qui peuvent être contestables de certains responsables syndicaux, alors qu'eux-mêmes, par appât du gain, conduisent toute la société à la catastrophe.

Le dévouement de milliers de militants serait bien plus utile et efficace s'il était employé exclusivement à dénoncer les méfaits du système capitaliste et à organiser la défense des intérêts du monde du travail.

Correspondant LO

• Areva

Non aux suppressions d'emplois !

Enfin le ministre de l'Industrie Eric Besson ainsi que le patron d'Areva Luc Oursel avaient bel et bien menti quand ils affirmaient, le 22 novembre, qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois en France chez Areva, tout en reconnaissant qu'il y en aurait notamment en Allemagne.

La direction d'Areva vient maintenant d'annoncer qu'il y va y avoir un gel des embauches (et des salaires!) et par conséquent la suppression de 1 000 à 1 200 emplois en France l'an prochain. Officiellement il n'est pas question de licenciements. Mais, en admettant que cela soit respecté, rien n'est dit au sujet

des travailleurs sous-traitants, qui sont très nombreux. Rien qu'à l'usine de retraitement de La Hague, pour 2 500 salariés d'Areva, il y a 2 000 salariés sous-traitants. On peut donc s'attendre malheureusement à une vague de licenciements chez les sous-traitants.

Et puis rien ne dit que cela

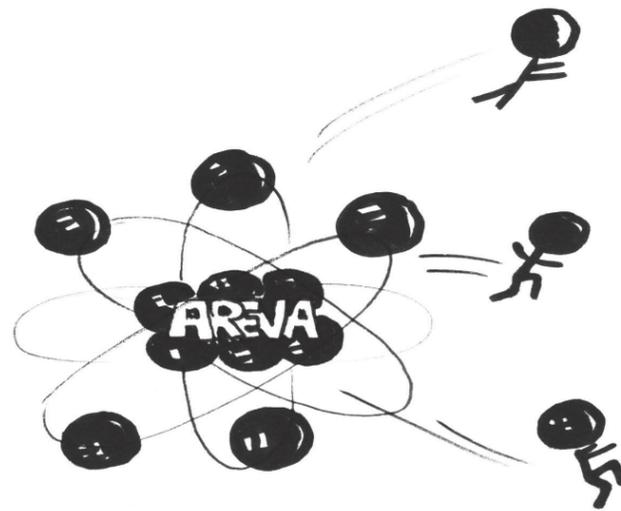
va s'arrêter là. Il serait question de supprimer les années suivantes 5 000 à 6 000 emplois en tout en France, sans compter l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis. Actuellement Areva emploie 48 000 personnes dans le monde, dont plus de la moitié en France.

Pourquoi cette saignée dans ce qui était considéré jusqu'à présent comme un fleuron de l'industrie française, dévolu selon les chantes du régime à exporter sa compétence dans le reste du monde?

Areva va présenter ses prochains comptes financiers avec des pertes de l'ordre de 2 milliards d'euros. Cela résulte de l'achat, en 2007, de la société Uramin, pour 2,5 milliards de dollars, avec des concessions minières d'uranium en Afrique. Mais lorsque Areva a entrepris d'en mettre une en exploitation et y a englouti d'énormes sommes, il s'est avéré qu'elle n'était pas rentable pour le moment et ne le deviendrait pas, sauf si le cours de l'uranium faisait un bond énorme. Elle a donc tout arrêté, et pour le moment tout perdu...

D'autre part Areva est engluée dans la construction du premier réacteur EPR en

AREVA: LA TECHNIQUE ATOMIQUE EN MARCHÉ.



Finlande, avec un retard de quatre ans pour le moment et un doublement des dépenses. Cela entraîne des provisions qui contribuent à plomber les résultats. Quant au second EPR, à Flamanville, en France, EDF s'en occupe avec les mêmes problèmes. Manifestement, comme bien des chercheurs l'avaient annoncé, l'EPR n'était pas au point lorsqu'on l'a lancé, en tentant de faire vite pour rafler les marchés!

De tout cela, les travailleurs ne sont nullement responsables. Et pourtant, lorsque le gouvernement impose maintenant au

patron d'Areva de réaliser un milliard d'économies par an, c'est sur eux que cela retombe!

Areva appartient à 87% à l'État. Lorsque l'entreprise supprime des emplois, gèle les salaires et renvoie les sous-traitants, c'est l'État qui le fait. D'une certaine façon c'est l'austérité appliquée au nucléaire.

Mais les travailleurs ne sont pas des déchets qu'on abandonne et les pertes d'emplois, les licenciements des sous-traitants et aussi le gel des salaires sont inacceptables!

André VICTOR



• **Russie**

Le régime « d'escrocs et de voleurs » et ceux qui le contestent

Protestant contre le scrutin législatif frauduleux du 4 décembre et les scores que le régime en place a « arrangés » pour garder la majorité à la Douma malgré la volonté des électeurs, des manifestations avaient éclaté dès la proclamation de la victoire de Russie unie, le parti du Premier ministre Poutine. Depuis, elles se sont multipliées : six jours après le scrutin, on a répertorié des manifestations dans 80 villes. Quant aux rangs des manifestants, en une semaine ils sont passés de quelques milliers à des dizaines de milliers à Moscou.

Qu'il y ait eu 30 000 manifestants à Moscou, selon la police qui ne gonfle sûrement pas le nombre de ceux qui contestent le pouvoir, ou 80 000 selon les organisateurs, cela fait bien des années que l'on n'avait pas vu de tels rassemblements. En fait, le pouvoir n'avait jamais dressé contre lui autant de monde depuis 1993, autrement dit pratiquement depuis la fin de l'URSS. Bien qu'il ait déployé un grand nombre de policiers face aux manifestants, dont des centaines ont été arrêtés et plusieurs condamnés à des peines de prison, cela n'a pas eu l'effet escompté au Kremlin. En tout cas, jusqu'à présent.

Pire pour lui, si depuis des mois un rassemblement hétéroclite de groupements allant de la droite dite libérale aux

sociaux-démocrates et à l'extrême gauche essayait, sans succès, d'organiser des manifestations contre le régime, les choses ont un peu changé ces derniers jours. À côté de cette nébuleuse peu nombreuse, on a vu manifester de nombreux jeunes pour la première fois. On a aussi vu des nationalistes, qui d'ordinaire préfèrent organiser leurs propres rassemblements anti-Poutine, mais aussi des personnes n'ayant pas l'habitude de manifester et qui, peu ou prou, appartiennent à la petite bourgeoisie : cette « classe moyenne » à laquelle, selon les tenants du « marché », la fin de l'URSS aurait ouvert un boulevard.

Toute une partie de cette dernière, notamment à Moscou, souhaitait faire de l'actuel président Medvedev son champion à

la présidentielle de mars 2012. Face à Poutine, elle le considérait comme moderne, plus ouvert, moins lié aux bureaucrates affairistes et plus favorable aux petits entrepreneurs.

Hélas pour ses illusions, Medvedev vient de s'effacer piteusement devant Poutine, qu'il a désigné comme candidat du pouvoir à la prochaine présidentielle et conforté ainsi comme chef du régime. Déçue en cela, et maintenant ulcérée par l'impudence avec laquelle le pouvoir fraude aux élections, une partie de la petite bourgeoisie a saisi l'occasion de le manifester. Et plus encore de soutenir des manifestants dont les slogans visent Poutine et son « parti d'escrocs et de voleurs ».

Ces slogans rencontrent sans doute un écho dans des milieux socialement bien plus larges, qui savent d'expérience que le vainqueur de ces élections truquées, Russie unie, n'est rien d'autre que le parti du pouvoir et de ceux qui en profitent de façon éhontée.

Russie unie regroupe la majeure partie des



politiciens-affairistes et surtout les plus riches, dont l'hebdomadaire *Vlast* (Le pouvoir) vient de faire le recensement. Que ce soit par leurs comptes en banque (déclarés), leurs revenus (officiels), le nombre des appartements et datchas qu'ils possèdent (jusqu'à 80), à chacune de ces rubriques de la revue, les gens de Russie unie figurent parmi les dix plus riches députés. Comme on n'est jamais trop prudent, dans ce pays où les journalistes trop curieux se font assassiner, la revue a « oublié » d'établir le palmarès des

politiciens les plus corrompus. De toute façon, cela n'aurait pas appris grand-chose à grand monde en Russie, vu l'expérience de chacun en ce domaine.

Adressant un geste timide à une opinion de plus en plus écœurée, Medvedev a fini par concéder qu'il faudrait « vérifier » les résultats du scrutin. Poutine l'a aussitôt recadré en faisant savoir qu'il n'était pas question d'annuler les élections, comme le réclament les manifestants... qui n'ont cependant pas dit leur dernier mot.

P. L.

• **La conférence de l'ONU sur le réchauffement climatique**

Il faudra autre chose pour sauver la planète

Après Cancun, Copenhague, Poznan, Bali, etc. – chaque année la ville change, à défaut des résultats – c'est à Durban en Afrique du Sud que s'est tenue, jusqu'au 9 décembre, la 17^e conférence de l'ONU sur le changement climatique.

Les représentants de 193 États ont discuté pendant deux semaines, mais cela n'a pas suffi. Ils ont dû jouer les prolongations pour finalement accoucher d'un accord qui, en gros, reconduit le protocole de Kyoto, promet pour 2015 un « pacte global de réduction des émissions de gaz à effet de serre », afin que celui-ci entre en vigueur en... 2020!

Kyoto, c'était il y a quatorze ans, en 1997. Afin de limiter le réchauffement de la planète lié à l'activité industrielle, l'objectif était que les pays industrialisés réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 % en moyenne d'ici à 2012, par

rapport au niveau de 1990.

Après, il a fallu attendre sept ans, 2004, pour que le traité soit ratifié et qu'il entre, théoriquement, en application. Mais sans les États-Unis, pourtant alors le plus gros pollueur de la planète, mais dont les industriels ne supportent aucune limitation à leur droit de s'enrichir.

Depuis, d'année en année, chaque conférence se penche sur « les suites de Kyoto ». Et comme on arrive en 2012 à la date butoir prévue par le protocole initial, alors les États se penchent désormais sur « la deuxième phase du protocole de Kyoto », sur la tentative d'un nouvel accord d'engagement à réduire les émissions pour l'après-2012.

Mais il n'y a rien à en attendre de plus. Depuis maintenant des dizaines d'années, les scientifiques tirent la sonnette d'alarme, dénoncent la responsabilité de l'augmentation des

émissions de gaz à effet de serre, du gaz carbonique CO₂, dans le réchauffement climatique. Ils alertent sur les conséquences catastrophiques que ce réchauffement pourrait avoir pour les populations. Mais rien n'y fait. Car rien ne peut y faire auprès des magnats du pétrole, des industriels et des politiciens à leur service. Seul le niveau de leurs profits les alarme, quel que soit le prix à payer par les populations. Il en va de leur politique industrielle, et des pollutions meurtrières qu'elle entraîne, comme de leur politique financière.

Faute d'une planification consciente de la production, non seulement ils conduisent le monde à la faillite économique, mais encore à la catastrophe climatique, et aucune conférence de l'ONU ne pourra les empêcher de nuire. Il y a vraiment urgence à débarrasser la planète et ses habitants du système capitaliste.

Sophie GARGAN

• **Belgique**

Contre les suppressions d'emplois à ArcelorMittal Des milliers de manifestants à Liège

Mercredi 7 décembre, les organisations syndicales de la métallurgie de Liège avaient appelé à une manifestation de soutien aux travailleurs menacés par la décision d'ArcelorMittal d'arrêter le dernier haut-fourneau de l'usine Cokerill. De 20 à 40 000 manifestants ont répondu à l'appel syndical.

Dans le même temps, dans toutes les usines ArcelorMittal d'Europe, un appel à des débrayages a été suivi. Quelques délégations syndicales étaient présentes, dont celle d'Arcelor-Dunkerque.

La direction prétend que l'arrêt de la phase à chaud à Liège « ne remet pas en cause l'avenir de la phase à froid », mais personne ne peut y croire. Ce sont donc plusieurs milliers d'emplois qui sont menacés par un groupe qui fait des profits plantureux, qui bénéficie de larges subsides publics belges et wallons, comme notamment les fameux quotas

de CO₂. ArcelorMittal a pu aussi bénéficier des lois fiscales belges pour ne payer, sur 1,5 milliard d'euros de profit, que 496 euros d'impôts...

Ce ne sont donc pas les raisons qui manquent aux travailleurs d'exprimer leur colère. Mais la politique des organisations syndicales n'est pas propre à leur inspirer confiance dans leurs propres forces. Sous le mot d'ordre démagogique « Cokerill appartient aux Liégeois », les syndicats donnent comme perspective une « nationalisation », ou une « mise sous statut public » de l'entreprise. Proposent-ils que la Région wallonne puise dans les impôts pour soutenir un patron « wallon » qui rachèterait Cokerill à Mittal ? Aux profits passés, Mittal ajouterait ainsi le prix de la rente.

Des autocollants, des slogans à connotation xénophobe, comme « Mittal Go Home », « Vichnou la paix » et « Un éléphant indien,

• **États-Unis**

Pour la liberté de Mumia Abu-Jamal La lutte continue !

Mercredi 7 décembre, le procureur de Philadelphie (Pennsylvanie, États-Unis) Seth Williams, a décidé de renoncer définitivement à l'application de la peine capitale contre le journaliste et ancien militant des Black Panthers Mumia Abu-Jamal, condamné à mort en 1982 pour le meurtre d'un policier qu'il a toujours nié avoir commis.

Pour tous ceux qui militaient, depuis des dizaines d'années, dans le cadre de la campagne internationale de soutien à Mumia, c'est un premier succès puisqu'il va quitter le couloir de la mort, pouvoir revoir sa famille et rencontrer des petits-enfants qu'il ne connaît pas. Mais la commutation de sa condamnation à mort en peine de prison à perpétuité sans recours possible ne peut mettre fin à la campagne pour sa libération.

À 57 ans, Mumia Abu-Jamal, arrêté en 1981, a déjà passé plus de la moitié de sa vie en

prison. Depuis trente ans, les appareils policier et judiciaire des États-Unis se sont acharnés à l'envoyer et le maintenir dans le couloir de la mort, sans prendre en compte ce qui pouvait plaider pour son innocence. Ce qui était en cause était moins de trouver un coupable pour le meurtre d'un policier que de réprimer ce qu'il représentait.

Dans les années soixante et soixante-dix, les dirigeants des États-Unis n'ont pas pris de gants avec les militants noirs qui avaient osé défier l'État, allant jusqu'à les faire assassiner, y compris en prison, comme George Jackson tué par un gardien il y a quarante ans. Plusieurs militants de l'aile radicale du mouvement noir américain furent envoyés pourrir en prison pour des prétextes parfois inventés de toutes pièces. Mumia était de ceux-là, lui qui, dans une radio militante, entendait exprimer la voix des opprimés, ceux qu'il appelait les « sans voix ».

En faisant passer Mumia du couloir de la mort à la prison

à vie, les autorités américaines espèrent en finir avec une affaire qui n'a que trop montré le vrai visage d'un État qui par ailleurs prétend donner des leçons de démocratie et de justice au monde entier, y compris les armes à la main.

Mais, en ne permettant pas un nouveau procès où serait démontré que Mumia n'aurait jamais dû être condamné, l'État américain persévère dans son acharnement, mettant Mumia dans la même situation que le militant sioux Léonard Peltier qui, pour une affaire analogue, croupit en prison depuis trente-cinq ans et qui, selon Amnesty International, « devrait être libéré immédiatement et sans condition ».

Mumia, ses avocats et ceux qui animent sa campagne de soutien, dont Lutte Ouvrière est partie prenante, entendent bien poursuivre la protestation pour la liberté complète de Mumia Abu-Jamal, pour laquelle il suffirait d'une simple décision du gouverneur de Pennsylvanie.

Jacques FONTENOY



ça trompe énormément », contrivaient à placer malheureusement la manifestation davantage sur le terrain du nationalisme que sur celui de la défense des travailleurs.

Pourtant, depuis les années 1960, ce sont des capitalistes « bien de chez nous », soutenus par des gouvernements belges, des ministres wallons même, qui ont détruit des dizaines de milliers d'emplois dans la sidérurgie ! Et après que les pouvoirs

publics ont comprimé les effectifs, modernisé l'outil, ils l'ont revendu à prix bradé aux actionnaires d'Arcelor. Ceux-ci l'ont ensuite revendu à l'anglo-indien Mittal, qui ne fait que continuer la même exploitation que ses prédécesseurs.

Ce qui est sûr, c'est que vanter la « compétitivité de Liège », comme le font les syndicats, ne peut donner beaucoup d'arguments aux travailleurs de Dunkerque ou du Luxembourg tout

Correspondant LO

• **Syrie**

Alors que la répression continue

L'opposition au régime ne se laisse pas briser

En Syrie, chaque jour les forces de répression font de nouvelles victimes parmi les manifestants anti-Assad, les opposants qui tentent de s'organiser dans certaines villes, ou même les passants qui osent se risquer dans la rue.

À l'ONU, la haute commission aux droits de l'homme a récemment estimé les victimes des forces gouvernementales et des mercenaires au service du régime à plus de 5 000 morts, depuis mars dernier, date des premières manifestations massives de contestation. Parmi les victimes, on recenserait jusqu'à présent plus de 300 enfants et adolescents. Par ailleurs, quatorze mille personnes auraient été arrêtées, et bien souvent battues et torturées. Douze mille autres auraient pu fuir le pays.

Ce constat a fourni à l'ambassadeur de France auprès de l'ONU l'occasion d'une démonstration au cours de laquelle il a accusé le Conseil de sécurité des Nations unies d'être « moralement responsable de ce qui se passe en Syrie », pour n'avoir pas publié de résolution condamnant Assad. De son côté, le ministre Juppé y est aussi allé de sa déclaration de condamnation, attribuant à Damas la responsabilité d'un attentat contre des casques bleus français au Sud-Liban, ce que la Syrie a démenti.

Le régime de Bachar al-Assad n'est plus, depuis le printemps dernier, en odeur de sainteté auprès du gouvernement français. Et pourtant, depuis 2007, Assad avait été à trois reprises l'hôte de Sarkozy à Paris, paradant même en 2008 à ses côtés au défilé du 14 juillet. Le président français avait rendu la politesse à Damas, en septembre de la même année. Et en décembre 2010 Assad était de nouveau invité à Paris... C'était au temps où Sarkozy, se souvenant de l'époque où la France était la puissance coloniale régnant

en Syrie, misait sur l'aide d'Assad pour mettre sur pied son Union pour la Méditerranée. C'était au temps où, à l'instar des autres grandes puissances, il voyait dans le régime syrien une garantie de stabilité au Proche-Orient, voire un pion de la diplomatie française dans les rapports israélo-arabes. Pour couronner le tout, de gros contrats franco-syriens étaient alors envisagés, un projet de métro, une ligne de chemin de fer Alep-Damas, la rénovation de l'aéroport de Damas, quelques dizaines d'Airbus, deux gisements pétroliers qui intéressaient au plus haut point Total...

Rien de tout cela n'a visiblement abouti et au printemps, après les premiers ratés face à la vague de contestation dans les pays arabes, l'Élysée a soudain fait semblant de découvrir la dictature régnant en Syrie et émis une protestation officielle contre la répression des manifestations.

Après des mois d'affrontements, l'opposition au régime ne faiblit pas et, dans certaines régions, elle se renforce de soldats déserteurs. Alors qu'Assad tentait, par l'organisation d'élections municipales, de donner corps à une caricature de démocratisation de son régime, les opposants lançaient dans le pays un appel à une grève générale, à une fermeture des boutiques et à des sit-in et des manifestations. Malgré la répression féroce, la détermination du peuple syrien fera peut-être finalement tomber Assad. Mais la population aura à se méfier de tous ses faux amis et notamment du gouvernement français.

Viviane LAFONT

• En Pologne, le 13 décembre 1981,

Le coup d'État antiouvrier de Jaruzelski

Il y a trente ans, le 13 décembre 1981, le général Jaruzelski proclamait l'état d'urgence en Pologne. C'était alors une « démocratie populaire », un de ces pays faisant partie de la zone d'influence de l'Union soviétique et dont les régimes se prétendaient socialistes ou communistes, mais qui étaient surtout des régimes antiouvriers.

Dans la nuit, l'armée s'était déployée dans tout le pays, avait barré les routes, coupé les communications téléphoniques et commencé les arrestations des militants ouvriers membres et dirigeants du nouveau syndicat Solidarité. Le général Jaruzelski annonçait que l'état de siège était instauré « pour sauver la Pologne » des « grèves et des actions de protestation ». Car, pour ce général qui venait d'être nommé à la fois Premier ministre et premier secrétaire du Parti communiste au pouvoir, et pour la classe dirigeante polonaise tout comme pour la bureaucratie soviétique, qui n'admettait aucune contestation dans sa zone d'influence, la classe ouvrière représentait une trop grande menace.

En effet, de 1956 à la fin de l'année 1970, où explosa la colère ouvrière dans les chantiers navals situés le long de la Baltique, et de 1976, où des milliers de travailleurs se soulevèrent de nouveau contre la décision du gouvernement d'augmenter le prix des produits alimentaires, jusqu'aux grandes grèves de l'année 1980, la classe ouvrière polonaise n'avait cessé de montrer sa combativité et sa puissance sociale.

Une puissante poussée ouvrière

Au début de l'été 1980, ce fut la décision du gouvernement d'augmenter le prix de la viande qui mit le feu aux poudres dans une Pologne déjà touchée de plein fouet par la crise économique. Du mois de juillet à la mi-août 1980, près de 200 entreprises se mirent en grève pour des augmentations de salaires. Mais le 14 août 1980, ce furent les 17 000 ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk qui se mirent à leur tour en grève, donnant alors une tout autre ampleur au mouvement.

Cette grève partit à l'initiative de militants parmi lesquels se trouvaient des ouvriers licenciés des chantiers navals des années auparavant, tel Lech Walesa. Ils étaient liés au KOR, le Comité de défense des ouvriers, organisation fondée après les grèves de 1976 par des intellectuels, oppositionnels au Parti communiste polonais au pouvoir, ou bien catholiques ou encore sociaux-démocrates.

Tout en mettant en avant les revendications des travailleurs, sur le plan politique, leurs revendications se confondaient avec celles d'une classe dirigeante polonaise qui souhaitait surtout un régime émancipé de l'emprise soviétique et qui leur permette d'ouvrir grande la porte aux capitalistes occidentaux.

Dès le déclenchement de la grève aux chantiers navals, le 14 août, un comité de grève fut élu dont Lech Walesa fit partie, bien que licencié. La grève menaçant de se généraliser, le gouvernement tenta d'éteindre le feu; une négociation fut entamée, négociation qui ne se fit pas dans le secret des salons mais sous la pression des milliers de grévistes rassemblés qui suivaient pas à pas les discussions retransmises à l'extérieur par haut-parleurs. Les travailleurs acceptèrent les 1 500 zlotys d'augmentation proposés, mais continuèrent la grève par solidarité avec les autres usines.

Le mouvement prit alors une nouvelle ampleur. Dans la région de Gdansk, un comité de grève inter-entreprises fut élu, le MKS, avec une liste de 21 revendications qui n'étaient plus seulement économiques, mais aussi politiques: droit de grève, droit d'expression, possibilité de créer des syndicats libres, réintégration des ouvriers licenciés. Le mouvement s'étendit dès lors à tout le pays; des dizaines de milliers d'ouvriers apprirent à s'organiser, à créer des comités de grève à l'échelle de villes entières. Fin août, le gouvernement céda. Le vice-Premier ministre en personne dut se déplacer aux chantiers navals pour négocier et accepter toutes les revendications des grévistes. Et de tels accords furent signés dans tous les grands centres ouvriers du pays.

Jaruzelski muselle la classe ouvrière

Cette poussée du mouvement ouvrier semblait ne pas devoir faiblir. Cela inquiétait la bureaucratie soviétique qui, dans le passé, n'avait jamais toléré de tels mouvements de contestation dans les pays de sa zone d'influence politique, et bien souvent avait envoyé ses chars pour les réprimer. Mais elle inquiétait aussi les représentants du régime polonais et

de sa classe dirigeante. Jaruzelski résolut leur problème, en quelque sorte, en déclenchant son coup d'État militaire du 13 décembre 1981. Avec l'interdiction des syndicats, les arrestations de dirigeants de Solidarité, dont Walesa, mais aussi de dizaines de milliers de militants ouvriers, pour plusieurs années pour certains, Jaruzelski atteignit son but, museler la classe ouvrière. En même temps, il rassura la bureaucratie soviétique, démontrant que l'État polonais pouvait mettre les travailleurs à la raison sans que celle-ci ait besoin d'envoyer ses chars, comme en Hongrie dans le passé.

La classe ouvrière avait pourtant les moyens de se défendre. Mais les dirigeants de Solidarité et Walesa n'avaient nullement préparé les travailleurs au danger d'un coup d'État militaire, et lorsque celui-ci survint, ils cherchèrent à éviter l'affrontement avec le pouvoir. Cette attitude ne fut pas une « erreur », mais une politique consciente de leur part. Car leur but, en s'opposant à un régime qui, bien que se proclamant socialiste, était un régime dictatorial vivant sous la pression constante de la bureaucratie soviétique, n'était pas d'aller vers un régime réellement socialiste, un régime où les travailleurs, en prenant le pouvoir, auraient apporté leurs solutions aux problèmes de l'ensemble des classes populaires polonaises.

Les dirigeants de Solidarité se plaçaient en effet sur le terrain du nationalisme, utilisant l'autorité de l'Église catholique pour canaliser la combativité des travailleurs polonais, leur faisant croire qu'ils avaient les mêmes intérêts que la classe dominante polonaise ou que les représentants de l'Église. Ce qu'allaient devenir nombre de dirigeants de Solidarité est d'ailleurs édifiant; lorsque



Le vice-Premier ministre polonais avec Lech Walesa, aux Chantiers de Gdansk, avant que le pouvoir ne cède aux grévistes.



Des mineurs évacuent le corps d'un de leurs camarades, gréviste, tué par les forces de l'ordre après le coup d'État de Jaruzelski.

Jaruzelski dut abandonner le pouvoir en 1990, nombre d'entre eux devinrent des dignitaires du régime. Walesa devint président de la République. La classe ouvrière, elle, ne se remit pas de ses désillusions.

Reste de ces événements, vieux de trente ans, la démonstration faite par les ouvriers

polonais des années 1980 de la puissance de leur classe, mais aussi, le plus important, celle de la nécessité de se donner une direction décidée à aller jusqu'au bout, jusqu'à instaurer un véritable pouvoir ouvrier capable de changer la société de fond en comble.

Aline RETESSE

Au sommaire de Lutte de classe n° 140 (décembre 2011-janvier 2012)

Textes du Congrès de Lutte Ouvrière

- Conférence de presse de Nathalie Arthaud
- La crise de l'économie capitaliste
- La situation internationale
- La situation intérieure
- La campagne électorale

Prix: 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• Hôpital Saint-Antoine – Paris

Contre le manque de personnel et la surcharge de travail Le mécontentement monte

Depuis maintenant trois semaines, le mécontentement grandit à l'hôpital Saint-Antoine. Il a d'abord éclaté dans le département d'hématologie, suite au non-renouvellement du contrat d'un collègue coursier. La goutte a fait déborder le vase. Assez des suppressions de personnel, assez de la surcharge de travail ! Face au refus de la direction d'embaucher notre collègue coursier et de stagiairiser trois aides-soignants du service, la grève a été votée le 30 novembre.

On en est donc à deux semaines de grève. La plupart des grévistes étant assignées à leur poste, il a fallu trouver les moyens de se faire entendre. Des rassemblements ont été organisés quotidiennement à 13 heures. Les premiers jours, ils ont compté de vingt à trente collègues du service, puis quarante à soixante.

L'appel à se rassembler a donc été étendu à d'autres services, eux-mêmes aux prises avec la direction. C'est ainsi que le jeudi 8 décembre, après des tournées dans l'hôpital, ce sont 130 personnes qui se sont retrouvées en assemblée générale. Un sacré pas était donc franchi. En plus de plusieurs dizaines venues de l'Hématologie, une quinzaine de collègues de Médecine interne, qui en ont plus qu'assez d'être débordés, avaient fait le déplacement, mais aussi d'autres de Pneumologie, dont le service doit être transféré à Tenon, avec à la clé treize suppressions de postes, et de bien d'autres services encore. Un préavis de grève pour la Pneumologie était déposé pour le 13 décembre. Même chose pour les Urgences de nuit qui réclament l'embauche de trois infirmières et trois aides-soignants.

Toutes les revendications vont dans le même sens et émanent aussi bien des infirmières que des aides-soignants ou des secrétaires médicales : non aux suppressions d'emplois, non à la surcharge

de travail. Le mécontentement des différents services a donc convergé dans des rassemblements toujours plus nombreux.

Tous ont alors manifesté bruyamment dans l'hôpital aux cris de « *Tous ensemble, on est plus forts !* » jusqu'à la salle de réunion du Comité d'hygiène et sécurité, où se trouvait la direction, et où tous sont rentrés pour lui faire entendre les revendications votées en assemblée : l'arrêt des suppressions d'emplois, la stagiairisation des contractuels, l'embauche sur les postes vacants.

Bien sûr, même si elle n'en menait pas large, la direction n'a pas voulu se prononcer. Rendez-vous a été pris pour le mardi suivant 13 décembre, comme cela avait été décidé en assemblée. Cette fois-ci, il a été décidé de s'adresser à tous les collègues de l'hôpital pour qu'ils rejoignent le mouvement. Et c'est cette fois plus de 160 personnes qui se sont retrouvées en assemblée générale.

À chaque fois, les revendications sont votées, ainsi que l'idée de s'adresser au reste de l'hôpital pour le rassemblement suivant. L'ambiance est bonne car les rassemblements sont chaque fois plus nombreux et on se sent plus forts, même si, pour l'instant, la direction fait la sourde oreille.

Un nouveau rendez-vous était prévu jeudi 15 décembre.

Correspondant LO



• Amazon – Ormes (près d'Orléans)

Les coulisses du e-commerce

La plate-forme logistique d'Amazon, numéro un mondial de la vente sur Internet, emploie moins de 400 personnes en fixe. Ces dernières semaines, pour faire face aux commandes de fin d'année, ce sont plus de 1 500 intérimaires qui affluent, parfois de loin, en 3x8 et le week-end.

La plupart des agences d'intérim de l'agglomération orléanaise affichent sur leur vitrine « Urgent : conditionnement », jusqu'à Pôle emploi qui joue les rabatteurs. Le tract de bienvenue promet une bonne ambiance, le « *have fun* », pour « *vivre au mieux l'expérience Amazon* ».

La condition est déjà de pouvoir se rendre sur place, une zone éloignée, mal desservie par les transports en commun aux horaires des équipes. Résultat, les accès sont engorgés, le parking est saturé et il faut faire des centaines de mètres pour trouver à se garer. À l'entrée, c'est la cohue. À fabriquer des badges électroniques

à 200 nouveaux intérimaires chaque jour, les gardiens ne peuvent faire face lorsque leurs machines chauffent et tombent en panne. Puis, une fois dans les vestiaires, surprise, il n'y a pas assez de casiers pour chacun. De nombreux casiers à code s'ouvrent sans pouvoir se refermer ou se ferment sans pouvoir se rouvrir, et à chaque fois il faut appeler les gardiens. Fréquemment, les casiers sont vidés, les affaires personnelles des intérimaires se retrouvent en tas à l'accueil et il n'est pas rare de devoir rester une demi-heure en fin de poste pour les récupérer. Le tout après une journée harassante à manipuler des centaines, des milliers de produits de toute nature. Sans compter, à chaque entrée et sortie de l'entrepôt, le franchissement des portiques de sécurité que font sonner tous les objets métalliques, d'où contrôles corporels et stress supplémentaire.

Pas étonnant dans ces conditions que le personnel tourne beaucoup, et qu'Amazon en soit à organiser des

services de cars depuis Gien et Romorantin, à 80 km de là, avec des journées de travail à l'avenant. Des primes sont promises à qui recrutera un collaborateur (150 euros) ou un manager (2 000 euros). « *Des talents autour de vous, ils cartonneront chez nous* », proclament des affiches placardées jusque dans les toilettes. Une tombola est ouverte pour ceux qui n'auront ni absence ni retard. Dernièrement, il est même proposé de faire des heures supplémentaires en prenant sur le temps de pause et en commençant plus tôt.

Grâce à une hausse de 55 % des actions Amazon en 2010, le fondateur Jeff Bezos a vu sa fortune personnelle augmenter de 6,5 milliards de dollars l'an dernier. Sans doute en flairant, mieux que ses concurrents, le filon de la traçabilité des internautes et du « *paiement-en-uniclic* ». Mais surtout en exploitant la cohorte des sans-emploi d'une manière qui n'a rien de moderne ni de virtuel.

Correspondant LO

• Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

EDF contraint de rétablir le courant et l'Urssaf de retirer sa plainte

Vendredi 9 décembre, les ouvrières et ouvriers de Sodimédical se sont tous rendus à Troyes, à l'audience du tribunal des prud'hommes, pour obtenir du groupe Lohmann et Rauscher qui contrôle l'entreprise, la reprise du paiement de leurs salaires, interrompu encore une fois depuis septembre.

Pendant ce temps, la direction d'EDF en profitait pour faire couper le courant de leur usine à Plancy, à 40 kilomètres de là.

En effet, EDF réclame le règlement des factures impayées, mais cela depuis huit mois. Le directeur a prétendu que cette coupure intervenue le jour de l'audience était un « *concours de circonstance fortuit* », mais reconnaissait que le préfet de l'Aube avait été prévenu. Celui-ci a donc laissé faire cette nouvelle attaque contre les salariés. En même temps, l'Urssaf de l'Aube convoquait Sodimédical au tribunal de commerce pour non-versement des contributions sociales depuis février. Mais, lundi 12 décembre, le représentant de l'Urssaf retirait sa plainte et était condamné à verser 500 euros au Comité d'entreprise, en guise de



dédommagement.

Cela a été pris comme un désaveu de l'attitude des pouvoirs publics qui, malgré les décisions de justice en faveur des salariés, refusent de donner suite aux plaintes déposées par l'inspection du travail pour les salaires non versés par Lohmann et Rauscher. Personne n'a oublié que le préfet avait débarqué en juillet avec plusieurs dizaines de CRS armés de boucliers, parce que les salariés avaient retenu le directeur quelques heures.

Voilà des mois que les 51 salariés de Sodimédical tiennent bon contre la multinationale Lohmann et Rauscher qui veut liquider l'usine de Plancy en prétendant qu'il s'agit d'un simple sous-traitant. Ils pointent tous les jours comme

si l'usine fonctionnait, et ont ainsi empêché la liquidation judiciaire de Sodimédical et obligé le groupe L&R à continuer de leur régler leur salaire.

En retrouvant leur usine sans courant, les salariés sont revenus à Troyes pour occuper l'agence centrale d'EDF, qui est encore ouverte au public à cette heure. Après avoir alerté la presse, et avec l'appui de militants CGT, les manifestants ont obtenu du directeur régional qu'il fasse remettre le courant. À l'avenir il y aura toujours des personnes présentes à l'usine de Plancy, avec un roulement « *comme avant, quand on faisait les 2x8* ». Rendez-vous était pris en tête de la manifestation du 13 décembre à Troyes.

Correspondant LO

• PSA Mulhouse Quand chômage alterne avec cadences infernales

Alors qu'une partie de l'usine PSA de Mulhouse – la ligne des C4 et DS4 – enchaîne depuis plusieurs mois les samedis matin et dimanches soir travaillés, une autre partie – celle où sont produites les 206+ et les 308 – est mise huit jours au chômage technique au mois de décembre.

Comme dans les autres usines du groupe PSA qui connaissent des périodes de chômage, la direction explique qu'il s'agit d'anticiper une baisse de ventes. En réalité, ces jours de non-production sont un bon moyen pour PSA de diminuer ses stocks de voitures avant la fin de l'année, et donc de payer moins d'impôts.

Mais la baisse des commandes n'est pas pour autant synonyme de baisse des cadences. En effet, en dehors de ces jours de chômage, les travailleurs qui produisent les 206+ et les 308 se voient imposer des rythmes de travail intenable : 45 véhicules sortent de la ligne de montage chaque heure, soit une voiture toutes les 1,15 minute, et le programme de production quotidien est régulièrement dépassé.

Pour de nombreux ouvriers, il est aberrant de travailler à ce rythme, avec des charges de travail qui ne laissent pas une seconde pour souffler, pour se voir ensuite imposer des périodes de chômage.

En fait, PSA a vite fait ses comptes : lors des jours travaillés, les installations tournent à plein régime. Puis, quand tout s'arrête, c'est l'État, donc la collectivité, qui prend intégralement en charge le paiement du chômage à hauteur de 75 % du salaire brut. Plusieurs centaines d'intérimaires, eux, ont une perte sèche sur leur salaire : ainsi leur paye de décembre sera inférieure à 500 euros !

Voilà donc un exemple de la façon dont les pouvoirs publics vident les caisses de l'État au profit des grands groupes capitalistes... pour ensuite demander à la population de payer les dettes qu'ils ont faites, tandis que les actionnaires continuent à se voir verser de confortables dividendes. Et dire que PSA a fait un milliard de bénéfices l'an dernier ! Ce serait à lui de payer.

Correspondant LO

• Société générale – Paris-La Défense

Les affaires vont bien mais on supprime des emplois

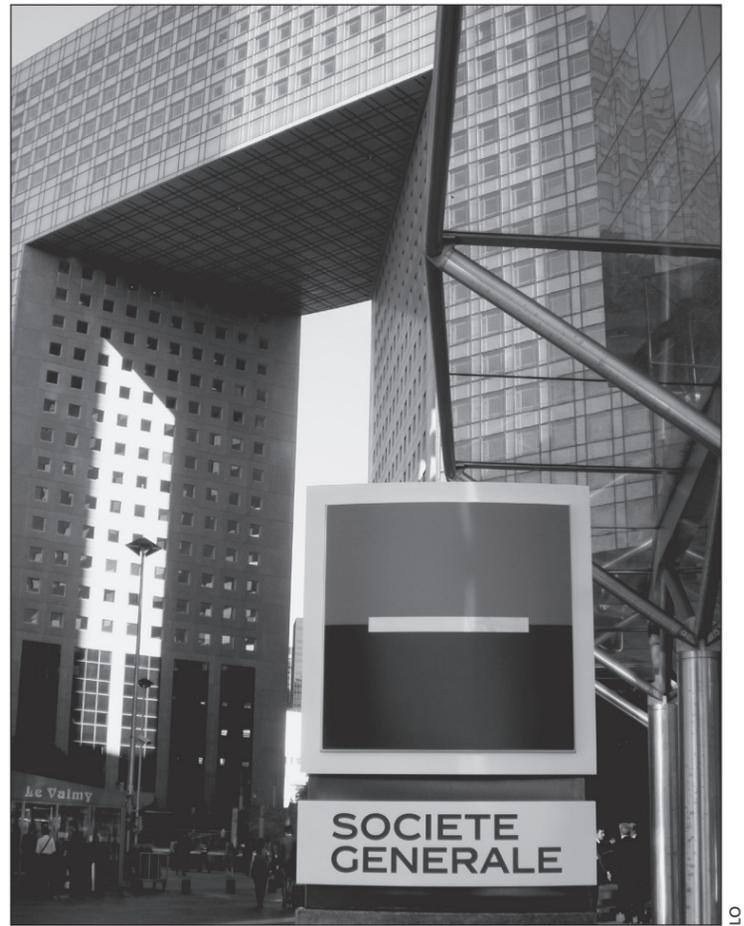
Mardi 6 décembre, les cinq organisations syndicales de la Société générale (CGT, CFDT, CFTC, FO et SNB, Syndicat national des banques) ont appelé à un débrayage d'une heure pour répondre à l'annonce du PDG Frédéric Oudéa de supprimer mille emplois, voire plus. Malgré le froid, à la Défense près de 200 personnes ont répondu à cet appel. Un deuxième appel vendredi 9 décembre a réuni presque autant de monde, avec un certain renouvellement.

Le PDG avait parlé pour la première fois d'un plan social à cause de la pression des marchés et des impératifs de l'Autorité bancaire européenne (ABE). Comme si la responsabilité de ce plan ne dépendait pas de lui, ni de la banque ! L'objectif est de trouver 3,3 milliards d'euros d'ici à huit mois pour renflouer les fonds propres de la banque. La direction demande au personnel « un effort collectif » et tous les moyens sont bons : pas d'augmentation générale des salaires, baisse des rémunérations variables et surtout suppression d'au moins mille emplois. Elle a aussi, pour faire passer la chose, annoncé la suppression des dividendes 2011,

mais ce sont bien les salariés qui vont faire les frais de l'ensemble de ces mesures.

En fait, depuis des années, la direction restructure ses services et supprime des postes. Le plan de transformation du groupe Ambition SG 2015 consistait déjà en une cinquantaine de projets visant à réduire les coûts et les effectifs : en octobre 2009, le projet Grand Public a entraîné des milliers de postes en moins dans la banque de détail en France ; en juin 2011, la direction a annoncé 2 000 suppressions de postes en Russie ; en août, le plan de licenciements déguisé Roméo, a entraîné dans des services centraux un certain nombre de ruptures de contrats. Aujourd'hui, la direction accélère ce processus.

Malheureusement, si les syndicats ont appelé à plusieurs débrayages, leurs objectifs sont loin d'être mobilisateurs. Quelques heures après l'annonce des suppressions de postes, ils se sont mis d'accord pour discuter avec la direction d'un plan de secours de l'emploi. Ils disent vouloir éviter les licenciements contraints grâce à des négociations, et se déclarent prêts à discuter du moindre reclassement interne en mettant en place une commission de recours. De plus, ils



demandent l'arrêt des recrutements externes. Ces syndicats qui proposent le gel des embauches laissent du coup la direction avoir le beau rôle, puisqu'elle dit devoir recourir de temps en temps à des embauches externes.

Les suppressions d'emplois sont inacceptables. La Société

générale a annoncé 622 millions d'euros de bénéfice au troisième trimestre 2011, et un total de 2,285 milliards d'euros pour les neuf premiers mois de 2011. La Société générale a donc largement de quoi maintenir tous les emplois, en prenant sur ses profits.

Correspondant LO

• Préciturn – Thiers (Puy-de-Dôme)

Les travailleurs en lutte contre les mauvais coups d'un repreneur

Les travailleurs d'une usine de décolletage, Préciturn, à Thiers (Puy-de-Dôme) occupent leur usine depuis le 1^{er} décembre, 24 heures sur 24 et week-end compris. Leur entreprise a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand le 30 novembre.

Le dernier acquéreur de leur entreprise, le groupe industriel indien Ruia, qui l'a achetée pour 1 euro symbolique en août dernier, ne veut même pas rendre officiel le plan de cessation d'activité, et les ouvriers sont laissés pour compte. Que s'est-il passé entre le dernier entrepreneur, Burthley, qui a déposé le bilan, et le groupe Ruia, qui vient de jeter l'éponge ? Les travailleurs n'en savent rien. Mais eux, qui ont connu plusieurs dépôts de bilan

et redressements judiciaires de leur entreprise depuis plus de dix ans, ne l'entendent pas de cette oreille.

Les travailleurs n'ont plus rien à perdre et tentent, en conservant leur outil de travail, les machines, les tours à décolleter, les pièces usinées destinées à Valeo et à d'autres sous-traitants de Renault ou de PSA, de faire pression pour obtenir une prime de départ extra-légale de 60 000 euros, au lieu des 5 000 à 6 000 euros de prime de licenciement auxquels ils auraient droit en cas de liquidation. Jusqu'ici, ils avaient cru bon d'honorer toutes les commandes, de façon à garder leur travail, mais devant le silence de tous les industriels à leur égard, ils bloquent la production.

Alors que cette usine, la plus importante du bassin thiernois,

a compté plus de 500 ouvriers dans les années 1990, et encore 471 lors de l'annonce d'un plan de licenciements en 2005, il n'y a plus que 138 ouvriers actuellement. Depuis des années l'usine de décolletage, sous-traitante d'équipementiers ou de constructeurs automobiles, a connu de multiples redressements, repreneurs, et à chaque montage financier elle a changé de nom : de Dapta à Valfond fin des années 1990, à Eurodec en 2006 (détenue par l'Union des banques suisses), à Leipold en 2008 et Préciturn en 2009, à chaque fois les opérations de prétendu sauvetage se sont accompagnées de suppressions d'emplois.

Les aides n'ont cependant pas manqué pour les différents industriels : l'entreprise a bénéficié d'aides et de crédits de l'État ou des collectivités

locales dans le cadre du contrat de territoire depuis 2004. La presse a parlé d'un cadeau de 500 000 euros de la part du Conseil général en 2008. Mais le plus souvent les montages financiers sont restés opaques pour les travailleurs, tandis que ce sont eux qui enrichissent l'entreprise par leur travail mais qui perdent leurs emplois et leurs salaires.

L'entreprise a été cotée en Bourse à Lyon dans les années 1980-1990 : des profits ont été engrangés et n'ont pas été perdus pour tout le monde.

Les travailleurs ne se font plus d'illusions sur un éventuel repreneur, mais ils n'ont pas baissé les bras. En exigeant une prime de départ de 60 000 euros chacun, ils veulent avant tout conserver de quoi vivre, et c'est bien le moins.

Correspondant LO

• SNCF: Le changement d'horaires du 11 décembre

Le grand bazar

La direction de la SNCF, relayée par les médias, ne cesse d'expliquer que le bouleversement de 85 % des horaires des trains intervenue le 11 décembre se passe en douceur, voire sans problème.

L'introduction progressive du cadencement horaire (départs réguliers à heures fixes) devrait même s'accompagner d'une augmentation du nombre de trains en circulation, dit-elle. Et d'expliquer que tout ce chambardement est pour le bien des quatre millions de voyageurs journaliers,

puisque les grands travaux entrepris assureront à terme un meilleur confort, sur des rails rénovés, dans des trains modernisés.

En attendant, comme dans les quelques exemples cités, c'est la pagaille qui domine et la galère pour les usagers, dont des associations dénoncent le fait qu'elles n'ont été ni consultées ni informées. Ainsi, des trains et des arrêts ont été supprimés, contraignant parfois les voyageurs à prendre leur voiture, avec ce que cela représente de difficultés de stationnement et de coût. Des horaires

décalés ne permettent plus certaines correspondances, ce qui risque de s'aggraver encore avec la généralisation du cadencement puisque désormais les trains partiront sans attendre les passagers en correspondance, même si les trains qui les transportent n'ont que quelques minutes de retard, contrairement à ce qui se pratiquait jusqu'ici. Les trains aux horaires de pointe ont toutes les chances d'être encore plus bondés qu'auparavant puisqu'ils seront moins nombreux. Et pour couronner le tout, le prix des billets

augmentera au 1^{er} janvier 2012, avec en plus la répercussion de la hausse de la TVA de 5,5 % à 7 %.

Pour mettre de l'huile dans les rouages, la SNCF n'a rien trouvé de mieux que de désigner Nicole Notat comme médiatrice « pour désamorcer les conflits » ! Cette nomination tient de la provocation aux

yeux des cheminots, qui se souviennent de la façon dont elle avait dénoncé leur grève contre la réforme des retraites durant l'hiver de 1995. Et il y a fort à parier qu'elle fasse le même effet aux usagers à qui il est proposé de lui envoyer leurs doléances à propos des nouveaux horaires !

Correspondant LO



• Ligne Paris-Troyes-Belfort Un chambardement qui fait l'unanimité contre lui

Sur la ligne Paris-Mulhouse, qui passe par Nogent, Romilly, Troyes, Vendevre et Bar-sur-Aube, la SNCF n'a pas attendu le dimanche 11 décembre pour bouleverser les horaires au nom de la modernisation du réseau. Cela fait des années que ça dure. Il faut savoir que l'Aube est le seul territoire du pays où le réseau ferroviaire n'est toujours pas électrifié, parce que la SNCF a privilégié les deux axes TGV, le Paris-Dijon et le TGV-Est. Le financement complet des travaux de l'électrification de la ligne Paris-Troyes vient seulement d'être bouclé et signé.

De plus, les travaux d'entretien courant ont été réduits pendant des années en même temps que le personnel qualifié

sur les chantiers. Maintenant, ils traînent encore plus. D'où des modifications d'horaires et des suppressions de trains, notamment pendant la nuit, parfois annoncées au dernier moment. Mais aussi des retards très fréquents dus aux ralentissements, aux arrêts en pleine campagne, aux pannes de signalisation ou de locomotives, trop vieilles ou pas assez puissantes.

Le grand chamboulement des horaires et les annonces de suppressions de trains ou d'arrêts sont tels qu'ils ont réussi à faire l'unanimité contre eux des usagers et des cheminots, des partis politiques et même du directeur de la Chambre de commerce de Troyes. C'est dire !

Correspondant LO

• Région d'Orléans

Conditions de transports aggravées

Paul habite Orléans et travaille à Tours, Cédric habite aussi Orléans et étudie à Tours. Ils ont absolument besoin d'être à Tours avant huit heures le matin. Au 11 décembre, avec les nouveaux horaires, la SNCF ne leur propose plus rien. Le premier train Orléans-Tours arrivera trop tard !

Michelle est cadre et travaille à Paris, elle a souvent des réunions professionnelles le soir. Albert, Jeannette, Marc et Monique aimaient bien aller au spectacle ou assister à des matchs à Paris. Pour eux, plus possible de rentrer à Orléans après 22h57, au lieu de 23h50 !

Christine habite Fleury-les-Aubrais et travaille à Bourges. Serge habite Chanteau et travaille à Blois, Marie habite Saint-Jean-de-Braye et va régulièrement à Amboise. Toutes ces communes sont au nord et à l'ouest d'Orléans. Ces usagers prenaient la navette aux Aubrais (à 2 km de la gare d'Orléans, qui ne dispose

pas de parkings). Avec la suppression des navettes (ce qui supprime au moins 7 postes de cheminots !), ils vont tous devoir se rendre à Orléans. Et, sans doute, en plus de leur abonnement TER, devoir payer un abonnement tram... puisque tous les TER partiront d'Orléans sans desservir la gare des Aubrais. Et en ces temps où le pouvoir d'achat est en berne...

Marcelle et Eugène habitent Beaugency. Ils sont très âgés. Ils avaient l'habitude de rendre visite à leur fille à Paris. Albert habite Meung-sur-Loire, se déplace en fauteuil roulant et travaille à Paris. Comme bien des usagers des gares moyennes entre Orléans et Tours, ils se demandent avec angoisse comment ils feront demain, puisqu'avec la suppression des Aqualys (trains Corail Intercités) directs, la SNCF leur impose un changement de train systématique à Orléans, dans une gare où la moitié des quais ne sont pas

aux normes handicapés !

On pourrait multiplier les exemples. Tous se disent avec raison que la SNCF et RFF s'éloignent de plus en plus du service public pour ne s'intéresser qu'à la rentabilité. Et faire circuler des trains tôt le matin et tard le soir ou prendre en compte les besoins spécifiques des personnes âgées ou handicapées, n'est pas considéré comme suffisamment rentable !

Les comités d'usagers qui protestent contre ces nouveaux horaires recrutent. Et les cheminots, qui voient leur nombre diminuer d'année en année, se demandent quel va être leur avenir avec des cadences et des conditions de travail de plus en plus difficiles. Des grèves ont éclaté ici ou là.

Usagers et travailleurs du rail ont tout intérêt à se mobiliser ensemble pour exiger que l'argent public aille au service public.

Correspondants LO

• Technicentre SNCF – Oullins (Rhône)

Toujours l'amiante

L'amiante a déjà tué plusieurs cheminots des ateliers SNCF d'Oullins. Mais la direction ne cesse de traîner pour faire des travaux systématiques de désamiantage. Si les réactions des cheminots la contraignent à démarrer ces travaux, elle ne s'en préoccupe plus dès que la pression retombe.

Pourquoi ? Parce que cela freine la production ? Parce qu'elle estime que cela lui coûte trop cher ? Parce que l'amiante ne fait pas partie de ses préoccupations ? Peut-être bien les trois. Tout cela avec un parfait mépris pour la santé des cheminots.

Après avoir dû fermer complètement deux bâtiments, à chaque fois parce que les cheminots avaient imposé leur droit de retrait, c'est aujourd'hui l'atelier du Montage qui est sur la sellette. Déjà des travaux avaient été commencés sur le toit de ce bâtiment pour en enlever la couche

externe en brai de houille, elle aussi amiantée. L'inspection du travail les a fait arrêter en exigeant des mesures plus strictes pour protéger les ouvriers qui y participaient. Mais depuis début septembre, ce désamiantage reste en plan.

Depuis, dans la semaine du 21 au 26 novembre, une entreprise du BTP est intervenue pour creuser des tranchées dans la dalle en béton de cet atelier. Les travaux, faits à la disqueuse et au marteau-piqueur, ont libéré beaucoup

de poussières. Suspectant la présence d'amiante dans le béton, des cheminots ont alerté le CHSCT (Comité hygiène, sécurité et conditions de travail), et des prélèvements dans les gravats ont été analysés. Les résultats ont montré une présence d'amiante de type crocidolite. Mais cela n'a pas empêché la direction de laisser reprendre des travaux sur cette dalle ainsi que des travaux du même type dans un autre bâtiment.

Finalement tous ces

travaux ont quand même été stoppés, mais là encore ce sont des cheminots et les membres du CHSCT qui ont pris l'initiative, pas la direction, qui refuse d'arrêter la production. Elle se contente de fournir des masques individuels, ce qui est bien le moins, mais loin d'être suffisant.

À la SNCF, comme dans bien d'autres entreprises, les travailleurs eux-mêmes doivent prendre en charge leur propre sécurité.

Correspondant LO

• CFA bâtiment – Clermont-Ferrand

Le personnel en lutte contre les licenciements

Sous prétexte de faire des économies pour réduire le déficit, la direction du CFA bâtiment de Clermont-Ferrand veut supprimer des postes, externaliser des services ou réduire le temps de travail. Treize personnes seraient touchées, sur les 57 du centre. Le personnel a réagi en se mettant en grève et en multipliant les actions publiques pour dénoncer cette situation et s'opposer aux licenciements.

Le Centre de formation des apprentis du BTP, qui accueille 800 jeunes apprentis, est une association privée gérée paritairement par des représentants de syndicats patronaux et salariés du BTP et qui dépend de subventions diverses. Sa situation financière est alarmante car le déficit se creuse. Depuis un an, la menace d'une liquidation judiciaire plane et la direction annonce régulièrement que les salaires ne seront peut-être pas versés les mois suivants.

La cause est évidente : les subventions de fonctionnement ont nettement diminué. D'une part l'État a réduit sa part, déjà très limitée. C'est d'autant plus choquant qu'un ministère de l'Apprentissage a été créé et que, selon le gouvernement, « la jeunesse est une priorité nationale ». La part gérée par la taxe d'apprentissage



elle aussi diminué, les patrons étant plus subventionnés que taxés. Quant à l'autre source de subventions, le Conseil régional d'Auvergne à forte majorité socialiste, elle a également diminué.

La colère du personnel a donc éclaté, d'autant plus que la Région recourt à une coûteuse publicité pour l'apprentissage. Ainsi, les Olympiades des Métiers vont entraîner une dépense de plusieurs millions d'euros, alors que le déficit de l'établissement n'atteint pas un million. Quant aux aides multiples versées aux entreprises qui prennent un apprenti, le Conseil régional n'a pas non plus choisi de les réduire pour faire des économies.

Mercredi 30 novembre et

jeudi 1^{er} décembre, la totalité des salariés a fait grève, alertant la presse. Il y a eu une déclaration au Conseil d'administration de l'établissement et ses membres ont rencontré les grévistes. Le Comité d'entreprise du CFA s'est tenu en présence de l'ensemble des grévistes, qui ont entendu les dirigeants annoncer un à un tous les postes touchés avec un cynisme incroyable et sans même présenter un seul document aux salariés. La remise des diplômes aux apprentis de l'année précédente a été aussi l'occasion d'une distribution de tracts, d'un déploiement de banderoles et de panneaux, et d'une déclaration sur scène en présence de l'ensemble des grévistes.

La presse et la télévision régionales relaient ces actions et les familles des jeunes ont du mal à imaginer qu'un centre qui s'occupe de former 800 apprentis dans le secteur du bâtiment puisse se retrouver dépouillé de la sorte.

Jeudi 8 décembre la grève a encore été totale, les jeunes apprentis renvoyés en entreprise. Les grévistes se sont retrouvés devant le Conseil régional d'Auvergne où une délégation a été reçue par la responsable socialiste chargée de l'apprentissage. Elle s'est justifiée en disant que les budgets pour l'apprentissage étaient en hausse, mais que tout y est inclus : dépenses pour travaux, aides aux employeurs et fonctionnement des centres.

L'inspection du travail a été alertée sur le fait que, puisque plus de dix personnes étaient touchées par ce plan, il fallait suivre certaines règles, superflues aux yeux de ces patrons du bâtiment habitués à les transgresser. Certains salariés ont donc reçu des lettres pour convocation à des entretiens préalables à licenciement le 4 janvier et l'un a reçu une lettre lui indiquant qu'il devait accepter une baisse de 20 % de son temps de travail sous peine d'être licencié.

La grève va donc reprendre et les travailleurs du CFA sont convaincus qu'il leur faut rester mobilisés pour ne pas se laisser mettre à la porte les uns après les autres.

Correspondant LO

• Jacquet-Brossard – Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme)

En grève pour 300 euros, pas pour des miettes

Depuis le 30 novembre, les salariés de production de l'usine de boulangerie industrielle Jacquet à Saint-Beauzire, qui fabrique le pain Jacquet, ont démarré une grève contre les bas salaires.

Certains d'entre eux, employés depuis trente ans, ne gagnent que 1 117 euros net par mois. Ils exigent donc une véritable augmentation générale de 300 euros, le paiement des heures de nuit à 50 % et non 20 %, et le retour à un système de calcul de l'ancienneté plus favorable.

La direction, après avoir tenté de sortir une partie de la production avec des cadres et des travailleurs intérimaires,

n'a proposé que... des miettes. Elle prétend céder sur une augmentation de 95 euros mais, comme y sont intégrées des hausses de salaire déjà obtenues avant la grève, elle ne propose en réalité que 11 euros par mois. Son attitude de mépris semble attiser la détermination des grévistes qui, le 13 décembre, tenaient toujours bon et bloquaient la sortie des marchandises.

Le groupe céréalier et semencier Limagrain, qui possède l'entreprise, après avoir affiché un chiffre d'affaires de 1,5 milliard en 2010 et racheté il y a quelques mois l'entreprise de pâtisserie industrielle Brossard, veut peut-être faire croire qu'il est... sur la paille?

V.L.

• AAE de Dunkerque

La direction sabote l'accord

Lundi 5 décembre, les salariés de l'Association d'action éducative et sociale de Dunkerque (AAE) ont décidé en assemblée générale de lever le droit de retrait qu'ils exerçaient depuis le suicide de leur collègue Fabrice Hrycak, le 17 novembre.

La sanction contre Fabrice, qui avait résisté face à un jeune qui le frappait, puis sa mort ont provoqué un mouvement d'indignation parmi le personnel. Ses collègues estiment que les méthodes de la direction sont en cause et veulent son départ.

Avec d'autres membres du Conseil d'administration et des représentants des organismes financeurs – Conseil général du Nord et Protection judiciaire de la jeunesse – l'intersyndicale a négocié un accord sur les mesures indispensables à

prendre lors de la reprise du travail. Il prévoyait la mise en place dans tous les centres de fiches horaires, sur la base de l'application de la convention collective de 1966, et non pas d'horaires de 50 à 60 heures par semaine, comme cela se passait souvent. Les chefs de service devaient aussi venir renforcer les équipes pour mieux assurer la prise en charge et la sécurité des jeunes et du personnel.

À terme, la présence de deux éducateurs en permanence dans tous les lieux éducatifs nécessiterait la création de six à huit postes.

Mais mardi 6 décembre au matin, à la reprise du travail, l'accord n'était pas respecté dans de nombreux centres. Les fiches horaires n'étaient pas établies sur la base de la convention collective. Des chefs de service n'étaient pas là...

Certaines unités d'accueil ont été fermées parce que les travaux indispensables n'y avaient pas été effectués. Pourtant la direction sait trouver de l'argent pour doter les onze plus hauts salaires, représentant une somme globale de 700 000 euros annuels ainsi que de grosses voitures de fonction, et aussi pour mettre en place la géolocalisation des véhicules de service, véritable harcèlement permanent.

Donnant raison aux salariés, le Conseil général a exigé, à la suite des négociations, qu'il soit mis fin à cette géolocalisation.

Face à une direction qui joue le pourrissement, les travailleurs de l'AAE défendent leurs conditions de travail, mais aussi l'intérêt des jeunes et des personnes à qui ils viennent en aide.

Serge VIARD

• Chantiers de l'Atlantique/STX – Saint-Nazaire

Face à la surexploitation et à la précarité Les travailleurs sous-traitants se mobilisent

Mardi 6 décembre, les travailleurs sous-traitants des chantiers navals STX de Saint-Nazaire ont répondu massivement à l'appel à débrayer de la CGT. À plus de 600, ils se sont retrouvés sur les quais des navires en construction, heureux de se trouver ensemble en lutte et d'avoir pu dépasser les prétendus obstacles symbolisés par les couleurs de bleus différentes, avec la solidarité active de travailleurs en fixe des Chantiers.

Soudeurs et monteurs de coque, isolateurs, tuyauteurs ou électriciens des ponts et des fonds des navires, ouvrières et ouvriers du nettoyage, techniciens de la logistique ou de l'ameublement des paquebots en construction, sont dispersés en dizaines d'entreprises différentes, parfois de taille moyenne mais souvent filiales ou sous-filiales de grands groupes comme Suez, Kompass ou Eiffage, en contrats renouvelables pour le donneur d'ordres.

Et malgré cette situation précaire ces travailleurs se sont retrouvés au coude à coude pour riposter aux menaces grandissantes sur les emplois et le niveau des salaires. Car, sur fond

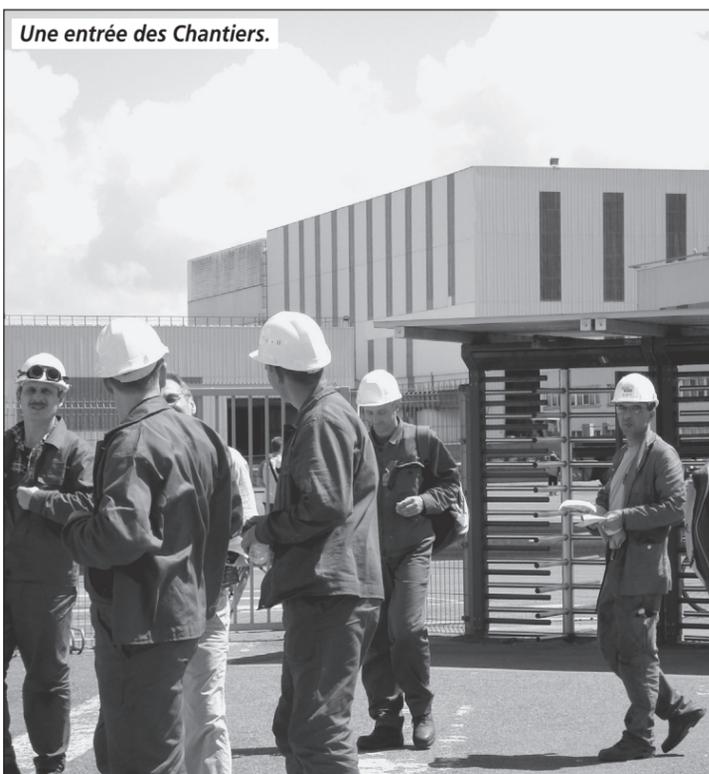
de réduction de l'activité, les différents patrons redoublent leurs attaques. C'est le premier d'entre eux, le maître d'ouvrage et donneur d'ordres Chantiers de l'Atlantique, qui donne le ton. Vendus et rachetés plusieurs fois en quelques années par différents actionnaires qui y ont régulièrement prélevé leur dû, les Chantiers sont actuellement la propriété de la multinationale coréenne STX, avec l'État français comme actionnaire minoritaire.

Depuis Alstom, puis Aker-Yards, jusqu'à STX, ces changements de propriétaire n'ont fait que renforcer la même politique de réduction des coûts et des délais qui se traduit par des conditions d'exploitation de plus en plus dures. Les réductions d'effectifs et le plombage des salaires des travailleurs en fixe des Chantiers, qui en ce moment débrayent également très nombreux pour une augmentation conséquente des salaires, et des plus gros

sous-traitants s'accompagnent du recul brutal des salaires des intérimaires jusqu'au niveau du smic. Le recours à des centaines de travailleurs, recrutés pour quelques mois dans les pays pauvres de l'est ou du sud de l'Europe (ou au-delà) permet même aux patrons de s'affranchir des obligations légales sur le salaire minimum, la durée hebdomadaire du travail ou les conditions de travail et de sécurité. Malgré les luttes répétées et les recours syndicaux, c'est toujours en toute illégalité... et toujours en toute impunité pour les donneurs d'ordres.

Alors que nombre des contrats de sous-traitance arrivent à échéance, la baisse du volume d'activité est un nouveau prétexte à une mise en concurrence exacerbée sur les futurs contrats, amenant une partie des patrons sous-traitants habituels à jeter l'éponge, quitte à licencier en masse.

C'est contre cette alternative chômage/salaires de misère que nous avons réagi, certains en débrayant pour la première fois de leur vie. Et, pour exiger des comptes des patrons, de la justice et de l'État, la mobilisation devait se poursuivre et s'élargir jeudi 15 décembre.



Correspondant LO

• Lagassé Douarnenez (Finistère)

Les salariés n'entendent pas se laisser « saucissonner »

L'entreprise Lagassé Communications Industries de Douarnenez vient d'être placée en redressement judiciaire pour une durée d'observation de deux mois. L'entreprise compte 250 salariés, qui fabriquent des systèmes de télécommunication sécurisés, notamment pour la police. Après avoir fabriqué des téléphones, cette entreprise issue de Matra Communications a subi depuis vingt-cinq ans de multiples saucissonnages, pour se retrouver en 2005 dans le giron du groupe canadien Lagassé, après sa revente par EADS qui demeure son principal client.

Les ponctions de fonds suspectes par l'actionnaire unique Louis Lagassé avaient conduit les représentants au Comité d'entreprise à engager une procédure d'alerte. Le tribunal de commerce a confirmé que 15 millions d'euros avaient été sortis de la trésorerie de l'entreprise au profit de filiales. Cela donne un aperçu bien mince de ce que peuvent trafiquer les actionnaires, car le cabinet d'expertise mandaté par le Comité d'entreprise n'a pu obtenir la communication de multiples documents comptables qu'il demandait.

La veille même du jugement, le 30 novembre, ce sont 380 000 euros qui ont été filés de la sorte, alors que les salariés ne se sont vu proposer qu'un demi-salaire, faute de trésorerie. La réaction a été immédiate et massive: ils ont tous débrayé pour exiger la totalité de leur paye, et ils ont fini par l'obtenir. Une réaction spontanée qui montre aussi qu'ils n'entendent pas se laisser saucissonner encore une fois par un éventuel repreneur, EADS ou autre, qui ne garantirait pas le maintien de tous les emplois.

Correspondant LO

• Aux côtés des travailleurs de Continental

Pour la confirmation de la relaxe de Xavier Mathieu

Jusqu'au bout, le gouvernement aura maintenu son acharnement judiciaire contre les travailleurs de Continental, comme pour tenter de leur faire payer les reculs qu'ils ont imposés.

La cour d'appel d'Amiens a été saisie par le parquet, sur ordre du gouvernement, d'une demande d'infirmer le jugement du tribunal de Compiègne qui avait relaxé Xavier Mathieu des poursuites engagées contre lui pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN. Ce prélèvement avait été demandé par le parquet à la suite de la condamnation à une simple amende des salariés de Continental,

poursuivis pour leur manifestation à la sous-préfecture de Compiègne en avril 2009, au beau milieu du conflit contre la fermeture de l'usine.

Le gouvernement a subi dans cette affaire des camouflets successifs. Il a d'abord entamé des poursuites contre sept travailleurs, suite à l'occupation de la sous-préfecture de Compiègne. Ces poursuites, avec demande de peines de prison, se sont dégonflées et ont été transformées en amendes de principe par la cour d'appel d'Amiens, grâce à la mobilisation des travailleurs de Continental appuyés par des milliers d'autres au cours de diverses manifestations.

Mais le gouvernement n'a pas voulu en rester là, relançant la machine judiciaire

contre le refus de Xavier Mathieu de se soumettre à un prélèvement ADN. C'est alors que le tribunal de Compiègne a rappelé que la manifestation des travailleurs de Continental faisait partie d'un combat revendicatif et ne pouvait donc être assimilée à un délit ordinaire. En conséquence, l'obligation de se soumettre au prélèvement ADN, prévu pour ficher les délinquants, ne pouvait s'appliquer.

Le pouvoir n'a pas voulu accepter cette sentence, et voilà pourquoi il assigne en appel Xavier Mathieu, demandant une nouvelle fois sa condamnation pour refus de prélèvement ADN.

Le Comité de lutte des travailleurs de Continental Clairoux, au nom de tous les

travailleurs toujours mobilisés, a donc lancé un appel à manifester ce jour-là. Il s'adresse à tous les travailleurs, syndicats, partis et associations attachés aux droits ouvriers. Cette manifestation du mercredi 4 janvier se rendra de la gare d'Amiens à la cour d'appel pour demander la confirmation de la relaxe de Xavier Mathieu et la fin de l'acharnement judiciaire contre les travailleurs en lutte.

Lutte Ouvrière se joint à cet appel, et notre camarade Nathalie Arthaud sera présente ce jour-là aux côtés des travailleurs de Continental.

**Mercredi 4 janvier
à Amiens
à 11 heures devant la gare**

• « Produire français », « achetez français »

Démagogie et poudre aux yeux

Il leur fallait bien à un moment faire mine de s'intéresser aux emplois des ouvriers. Alors, en quelques jours, les candidats du PS, de l'UMP et du Modem ont visité une usine et tous ont dit la même chose, avec des mots à peine différents.

Pour Hollande il faut renforcer le « patriotisme industriel », pour Sarkozy il s'agit de « produire en France », pour Bayrou c'est « achetez français ». Mais d'autres candidats encore nous livrent une version plus ou moins intransigeante du protectionnisme.

Ces discours, enrobés des inévitables tirades sur le « génie français », sont interchangeables parce qu'ils sont tous aussi absurdes que mensongers. Chaque marchandise qui arrive dans la supérette la plus reculée du village le plus isolé est un produit de l'industrie et, comme tel, a demandé la collaboration de travailleurs du monde entier, car l'économie mondiale est un tout. Il n'y a pas de « produit industriel français », même pas le camembert, car toutes les vaches sont nourries aux tourteaux de soja, absorbent des produits de l'industrie pharmaceutique, ne

pourraient vivre et être traités sans toit, sans machines et sans énergie, pas plus que les laiteries ne pourraient tourner sans produits de haute technologie, cuves inox, contrôleurs automatiques de toute sorte, machines, ordinateurs, moyens de transports, etc., qui sont tous des produits de l'économie mondiale.

Et on pourrait détailler cela quasiment à l'infini. Essayer de produire un camembert « Chaussée aux Moines » avec les seuls produits du terroir serait revenir, réellement, au Moyen Âge. Étendre cela à toute l'économie serait plongé dans la régression la plus féroce pour la population. Pourtant, malgré l'absurdité du propos, chacun y va de ses discours protectionnistes, doux, demi-sec ou hystérique, suivant les cas. Quitte à ce que le seul résultat soit de répandre un peu plus le poison nationaliste dans la population.

Car, pour ce qui est des emplois réels, dans les usines et pas dans les promesses électorales, ce sont les patrons qui décident. Areva aujourd'hui, PSA hier et nombre d'autres de moindre renom suppriment tous les jours les emplois par milliers sans que le président et ses concurrents sur le terrain du nationalisme ne disent quoi que ce soit. Ces candidats-là ne veulent en rien gêner les capitalistes.

Pour défendre leurs emplois, c'est-à-dire pour défendre leur droit à l'existence, les travailleurs n'ont qu'une solution : contraindre les patrons à prendre sur leurs profits pour pérenniser les usines, quitte, si la production diminue, à répartir le travail entre tous sans diminution de salaire. Et cela, loin de se faire contre les travailleurs des autres pays, ne peut se faire qu'avec eux, les luttes des uns renforçant celles des autres, d'un bout à l'autre de la planète, seule façon de réussir à faire de l'économie mondiale un tout harmonieux, au service de tous.

P. G.

• Fagor-Brandt

Saint-Jean-de-la-Ruelle-Orléans

Le label « France » de l'UMP : garanti 100 % frelaté

Jeudi 24 novembre, le député UMP Yves Jégo, avec tout un groupe de cravatés, s'est rendu à l'usine Fagor Brandt pour remettre le label « Origine France Garantie », censé revaloriser les productions nationales. Pour obtenir ce label de l'association Pro France, créée en mai suite à une mission confiée par Sarkozy au député Jégo, le produit doit être fabriqué en France, ainsi qu'au moins 50 % de ses composants.

Ce label « Origine France » avec « maintien de la production et préférence française à prix et qualité égaux », a

vraiment de quoi faire rire dans une entreprise qui ne cherche qu'à fabriquer au moindre coût là où c'est possible et qui a appartenu successivement à un groupe italien puis israélien et maintenant espagnol...

Ce qui fait moins rire est que chaque rachat a été accompagné d'une vague de licenciements ; l'usine, qui comptait un millier de travailleurs il n'y a pas si longtemps, n'en compte plus aujourd'hui que 585. Pour ceux qui restent, ce sont les cadences qui augmentent, les heures supplémentaires, la précarité : l'usine compte

actuellement 160 intérimaires. Tout cela pour des salaires souvent proches du smic, tandis que des appareils comme la nouvelle table à induction piano se vendent 4000 euros pièce.

En tout cas, ce ne sont pas l'« Origine France » et la « préférence française » affichées par le label qui à l'avenir protégeront en quoi que ce soit les travailleurs contre des licenciements ou les bas salaires, mais leur lutte contre le patron pour se faire respecter.

Correspondant LO

Huit millions de personnes n'ont pas les moyens de se chauffer

« 3,8 millions de ménages, soit un sur six, correspondant à huit millions de personnes, ne peuvent se chauffer et s'éclairer normalement », dénonce la Fondation Abbé-Pierre. Cela fait 400 000 ménages de plus par rapport à février dernier.

Cette précarité énergétique ne touche pas que les SDF ou les locataires aux revenus modestes, elle atteint aussi plus d'un million de petits propriétaires vivant en maison individuelle. La cause en est la hausse des charges en tout genre : les loyers, qui

ont bondi de 50 % en dix ans, le gaz, le fioul et l'électricité, couplée à une baisse des revenus. Les quelques aides mises en place pour les plus démunis, tels les tarifs sociaux de l'énergie ou l'aide aux impayés, sont bien insuffisantes pour compenser la hausse des tarifs. Elles n'ont pas empêché qu'il y ait eu l'an dernier environ 15 000 coupures d'électricité, et cette année s'annonce plus dramatique encore.

« Réduire la facture énergétique des foyers modestes s'impose comme un sujet de

préoccupation majeur des pouvoirs publics », avait déclaré en mars le ministre de l'Écologie. Ce ne sont pas ces paroles non suivies d'actes qui réchaufferont ceux qui sont contraints à des économies de chauffage.

Face à la précarité, la Fondation réclame un « bouclier énergétique » capable d'assurer à tous une capacité minimum à se chauffer. Ce serait plus utile que tous les boucliers, fiscaux ou autres, destinés à protéger les plus riches.

M. L.

Meetings avec Nathalie Arthaud



candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle

Angoulême

Samedi 17 décembre à 15 heures
Salle de la MJC Grande-Garenne
40, rue Pierre-Aumaître

Saint-Denis

Vendredi 13 janvier à 20 heures
Bourse du travail, 9-11, rue Génin
Métro : Porte-de-Paris (ligne 13)

Maisons-Alfort

Samedi 21 janvier à 19 h 45
Salle du Moulin-Brûlé
47, avenue Foch

Le Havre

Mercredi 1er février à 19 h 30
Salle René-Cassin, 130, rue Anatole-France

Région parisienne

Vendredi 3 février à 20 h 30
Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris à Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)



Nathalie Arthaud dans les médias

Jeudi 22 décembre à 8 h 20
France-Inter : La matinale
Invitée de la rédaction

Vendredi 23 décembre à 8 h 15
Radio classique : Journal
Invitée de Guillaume Durand